

ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL :

DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – ÉDITION 2014



Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2014

Étude réalisée par le Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique

Équipe de recherche

Philippe Apparicio, professeur-chercheur
Martin Gagnon, agent de recherche
Cindy Rojas, technicienne en arts graphiques

**Pour le Conseil emploi métropole – Emploi-Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Marie-France Martin, économiste
Elyse Massé, analyste du marché du travail à la Direction de l'analyse et de l'information
sur le marché du travail, Emploi-Québec

ISBN 978-2-89575-310-0

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Bibliothèque et Archives Canada

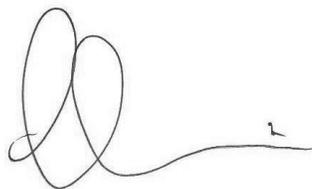
Nous avons le plaisir de vous présenter le quatrième *Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2014*.

Cette analyse a été réalisée par une équipe de recherche du *Centre Urbanisation Culture Société* de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS) à partir de compilations des données du recensement de 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sur l'emplacement réel des emplois ainsi que du lieu de résidence des travailleurs. Elle fait ressortir les concentrations territoriales des emplois et des travailleurs par secteur industriel, par niveau de compétence et en fonction d'autres caractéristiques socioéconomiques. De plus, la présentation, en parallèle aux données relatives au lieu de résidence et au lieu de travail, donne un portrait significatif des déplacements des travailleurs.

Cette publication permet de mieux identifier les écarts entre la disponibilité des emplois et celle des travailleurs dans une portion de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal.

Le lecteur qui désire obtenir plus de détails sur les analyses présentées dans l'édition imprimée de l'*Atlas* peut consulter l'*Atlas électronique* accessible à l'adresse suivante : www.atlas-zme.qc.ca.

Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

MASSIMO IEZZONI
Président du Conseil emploi métropole
par intérim

A handwritten signature in black ink, featuring the name 'Lorraine' followed by a stylized 'St-Cyr'.

LORRAINE ST-CYR
Directrice générale adjointe aux opérations
du Sud et de l'Ouest d'Emploi-Québec
et Secrétaire du Conseil emploi métropole

SOMMAIRE

Introduction	5
Partie I Portrait du marché de l'emploi de la ZME de Montréal	7
Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois	7
La structure des emplois de la ZME de Montréal selon les secteurs d'activité	8
Les emplois et les travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence	8
Partie II Portrait infra-métropolitain du marché de l'emploi de la ZME de Montréal	11
La répartition spatiale des emplois par région et par zone	11
La croissance des emplois par région et par zone	11
La répartition spatiale des emplois par zone selon les secteurs d'activité	12
La variation des emplois par zone selon les secteurs d'activité	13
La répartition spatiale des emplois par zone selon les niveaux de compétence	14
La variation des emplois par zone selon les niveaux de compétence	15
La spécialisation des emplois par zone selon les secteurs d'activité	15
La spécialisation des emplois par zone selon les niveaux de compétence	17
La typologie des zones en fonction de leur degré de spécialisation selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence	17
Partie III Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal	20
La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone	20
Le taux d'attraction par zone	20
Le taux d'attraction par zone selon les secteurs d'activité	21
Le taux de départ par région	22
Le taux de départ par zone	22
Le taux de départ par zone selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence	23
Les flux de navetteurs par région	25
Les flux de navetteurs par zone	26
Partie III Portrait infra-métropolitain des travailleurs immigrants de la ZME de Montréal	28
La répartition des travailleurs immigrants par région selon les lieux de résidence et de travail	28
La répartition spatiale des immigrants par zone selon le lieu de travail	28
La répartition des emplois occupés par des immigrants par niveau de compétence et par zone	29
Le taux de départ des travailleurs immigrants par région	30
Le taux de départ des travailleurs immigrants par zone	30
Le taux de départ des travailleurs immigrants selon les niveaux de compétence par zone	30
Conclusion	32

Les objectifs de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal

Le but premier de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permet ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence? Quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail sur le territoire de la ZME, communément regroupés sous le terme navettage. En effet, identifier les zones à forte concentration d'emplois permet de mieux comprendre pourquoi ces zones attirent des travailleurs provenant d'autres zones de la ZME. Le second objectif est donc d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME? Pour répondre à ces questions, trois mesures seront utilisées : le taux d'attraction, le taux de départ et une matrice de déplacements domicile-travail par région, puis par zone.

L'organisation de l'Atlas

L'*Atlas* de la ZME de Montréal comporte quatre parties. Dans la première, sont abordées les principales caractéristiques du marché de l'emploi de la ZME de Montréal. Cette étape est indispensable pour saisir, dans la seconde partie, les spécificités infra-territoriales du marché de l'emploi de la ZME, soit celles observées au niveau des régions et des zones qui composent la ZME. Dans la troisième partie, nous voyons comment s'organisent les déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal. Enfin, la quatrième partie reprend certaines analyses des parties 2 et 3 pour une population spécifique, soit les immigrants.

Les découpages territoriaux : les cinq régions et les douze zones

Cette étude est basée sur deux découpages administratifs d'Emploi-Québec : les cinq régions et les douze zones de la ZME de Montréal. Chacune des régions, ainsi que la ou les zones qui en font partie, sont un regroupement de quelques-uns des 36 territoires des centres locaux d'emploi (CLE) situés sur le territoire de la ZME (voir la figure 1 à la page suivante).

Ainsi, la ZME de Montréal comprend cinq régions qui correspondent au territoire desservi par les cinq directions régionales d'Emploi-Québec : Lanaudière et Laurentides dans la couronne nord de la région métropolitaine, la Montérégie dans la couronne sud, et Laval et Montréal au centre.

Deux régions, Montréal et la Montérégie, se subdivisent aussi en plusieurs zones : celle de Montréal est formée de six zones (Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Centre, Montréal Est et Centre-ville) tandis que la Montérégie se divise en trois zones (Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest). Les trois autres régions correspondent chacune à une seule zone dans leur totalité. Les analyses infra-métropolitaines sont réalisées au niveau de ces deux découpages géographiques, soit celui des cinq régions et celui des douze zones.

Précisons que plusieurs changements fondamentaux survenus sur le territoire de la ZME entre 2006 et 2011 affectent la comparabilité des observations de l'*Atlas* avec la version précédente. Les données de 2006 et de 2011 employées dans l'*Atlas* ont été ajustées au moment des calculs afin de refléter ces changements. Pour cette nouvelle édition, la délimitation de trois zones de la région de Montréal a été modifiée entre les deux dates : Centre-ville, Montréal Sud-ouest et Montréal Centre. Le territoire du Centre-ville s'est agrandi avec l'ajout du CLE du Plateau-Mont-Royal (277). Quant au territoire de la zone Montréal Sud-ouest, il a vu sa taille diminuer avec la réaffectation du CLE de Verdun (69) vers la zone Montréal Centre.

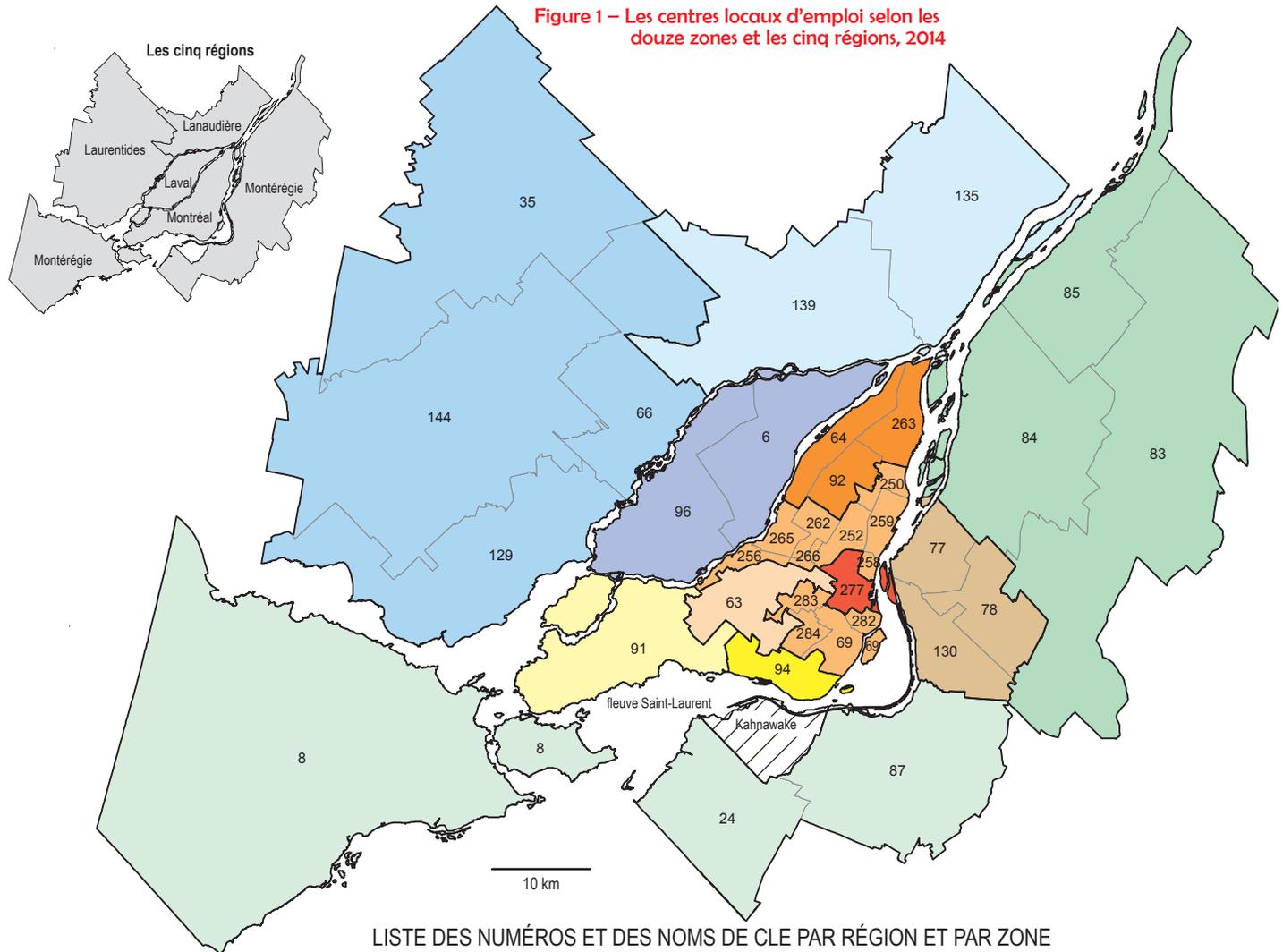
Les données utilisées

L'ensemble des indicateurs présentés dans l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* résulte de traitements opérés sur des données issues de compilations spéciales du recensement de 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada, commandées par Emploi-Québec.

Mise en garde sur la comparaison de données de 2006 et de 2011

Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire et peuvent, par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006. Les données de l'ENM de 2011 ont un taux global de non-réponse de 20,7% sur l'île de Montréal.

Pour obtenir des détails au sujet des concepts, des définitions, des univers, des variables et des termes géographiques utilisés dans l'ENM de 2011, veuillez consulter le Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, no 99-000-X au catalogue. Pour des explications détaillées sur les concepts et des renseignements sur la qualité des données, veuillez vous reporter aux guides de référence sur le site Web de l'ENM de 2011 de Statistique Canada.



LISTE DES NUMÉROS ET DES NOMS DE CLE PAR RÉGION ET PAR ZONE

RÉGION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

ZONE MONTRÉAL OUEST

91 Ouest-de-l'île

ZONE MONTRÉAL SUD-OUEST

94 LaSalle

ZONE MONTRÉAL CENTRE-OUEST

63 Saint-Laurent

ZONE MONTRÉAL CENTRE

69 Verdun
250 Mercier
252 Rosemont–Petite-Patrie
256 Ahuntsic
258 Sainte-Marie–Centre-Sud
259 Hochelaga-Maisonneuve
262 Saint-Michel
265 Fleury
266 Parc-Extension
282 Pointe-Saint-Charles
283 Côte-des-Neiges
284 Notre-Dame-de-Grâce

ZONE MONTRÉAL EST

64 Montréal-Nord
92 Saint-Léonard
263 Pointe-aux-Trembles

ZONE CENTRE-VILLE

277 Plateau-Mont-Royal

RÉGION DE LAVAL

ZONE LAVAL

6 Laval-des-Rapides
96 Chomedey–Sainte-Dorothée

RÉGION DE LANAUDIÈRE

ZONE LANAUDIÈRE

135 Repentigny
139 Terrebonne

RÉGION DES LAURENTIDES

ZONE LAURENTIDES

35 Saint-Jérôme
66 Sainte-Thérèse
129 Saint-Eustache
144 Mirabel–Saint-Janvier

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

ZONE PROCHE RIVE-SUD

77 Longueuil
78 Saint-Hubert
130 Brossard

ZONE RIVE-SUD EST

83 La Vallée-du-Richelieu
84 Boucherville
85 Contreccœur

ZONE RIVE-SUD OUEST

8 Vaudreuil-Soulanges
24 Châteauguay
87 Saint-Constant

Cette section présente les principales caractéristiques du marché du travail dans la ZME de Montréal. Dans un premier temps, on y dresse le portrait des effectifs en présence en fonction du lieu de travail (c'est-à-dire les emplois) et du lieu de résidence (c'est-à-dire les travailleurs). Par la suite, on y traite de la structure des emplois selon les secteurs d'activité et des niveaux de compétence des travailleurs établis à partir de la Classification nationale des professions.

Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois

Une croissance des emplois plus lente dans la ZME

En 2011, la population active occupée résidant sur le territoire de la ZME de Montréal se chiffre à 1 915 105 personnes, soit 49,4% de l'ensemble des travailleurs du Québec. Pour ce qui est des emplois localisés sur ce territoire, Statistique Canada en répertorie 1 801 595, soit 51,9% de l'ensemble des emplois du Québec. En raison du ralentissement économique des dernières années, la croissance des emplois a été lente avec un gain net de 55 635 emplois de 2006 à 2011 (3,2% contre 3,3% pour l'ensemble du Québec). Ainsi, cette croissance est plus faible qu'entre 2006 et 2011 et qu'entre 1996 et 2001, périodes pendant lesquelles la ZME avait gagné respectivement 116 730 (7,2%) et 163 610 emplois (11,2%).

La population active occupée : les travailleurs

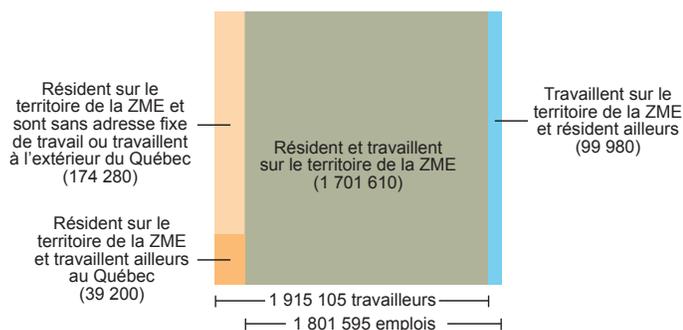
La population active occupée comprend les membres de la population hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi pendant la semaine précédant le jour du recensement ou de l'ENM. Les personnes occupées sont celles qui ont fait un travail rémunéré quelconque ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie, invalidité, obligations personnelles, conflit de travail, vacances, etc.

En d'autres termes, la population active occupée de la ZME de Montréal correspond aux travailleurs résidant sur le territoire de la ZME. Par souci de simplification, le terme « travailleurs » sera employé dans tout le reste du document pour désigner les personnes occupées.

Le territoire de la ZME : un espace attractif pour la main-d'œuvre

En 2011, 1 701 610 personnes travaillent et résident sur le territoire de la ZME de Montréal (soit une augmentation de 2,8% comparativement à 2006). Ce chiffre couvre 94,5% des emplois de la ZME, mais implique seulement 89,9% des travailleurs de la ZME. Un examen plus détaillé de la répartition des emplois et des travailleurs nous permet de mieux comprendre cet écart de distribution (figure 2).

Figure 2 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal, 2011



Tout d'abord, 39 200 personnes résidant sur le territoire de la ZME travaillent ailleurs au Québec, alors que 99 980 personnes travaillant sur le territoire de la ZME de Montréal résident à l'extérieur. Le pouvoir d'attraction du marché de l'emploi de la ZME continue de croître puisqu'en 2011, 5,5% des emplois sont comblés par des personnes provenant de l'extérieur de la zone (contre 5,2% en 2006 et 4,7% en 2001).

De plus, on constate que 174 280 (8,7%) résidents de la ZME de Montréal n'ont pas d'adresse fixe de travail, comme les travailleurs de la construction et les représentants de commerce, ou travaillent à l'extérieur du Québec. Les effectifs de ce type de travailleurs ont augmenté de 8,8% depuis 2006.

Une population active occupée toujours plus âgée

La population active occupée, composée d'un peu plus d'hommes (51,6%) que de femmes (48,4%), montre certains signes de vieillissement. Près de quatre travailleurs sur dix sont âgés de 45 à 64 ans (39,3% contre 37% en 2006). Plus du tiers ont de 30 à 44 ans (34,6% contre 36% en 2006) et moins du quart sont âgés de 15 à 29 ans (23,2% contre 24,8% en 2006). Autre signe de vieillissement, si les 65 ans et plus ne représentent que 2,9% des travailleurs (contre 2,2% en 2006), ils affichent une croissance de 38,4% depuis 2006.

Tableau 1 – La population active occupée de la ZME selon le sexe, l'âge et le statut d'immigrant en 2006 et 2011

	2006		2011		2006-2011 Δ%
	N	% ▼	N	% ▼	
Total	1 850 350	100,0	1 915 105	100,0	3,5
Hommes	965 940	52,2	988 390	51,6	2,3
Femmes	884 410	47,8	926 715	48,4	4,8
Groupes d'âge					
15-29 ans	459 735	24,8	444 610	23,2	-3,3
15-24 ans	255 740	13,8	246 235	12,9	-3,7
30-44 ans	665 770	36,0	662 420	34,6	-0,5
45-64 ans	684 725	37,0	752 580	39,3	9,9
65 ans et plus	40 115	2,2	55 500	2,9	38,4
Statut d'immigrant					
Population non immigrante	1 453 120	78,5	1 454 640	76,0	0,1
Population immigrante	380 005	20,5	434 120	22,7	14,2
Résidents non permanents	17 225	0,9	26 340	1,4	52,9

Note : les résidents non permanents ne sont pas inclus dans la population immigrante. Δ% : variation en pourcentage. % ▼ : pourcentage en colonne.

Les immigrants : une place de plus en plus importante au sein de la population active occupée

En 2011, plus d'un travailleur sur cinq (22,7%) a le statut d'immigrant, alors qu'en 2006 et 2001, les immigrants comptaient pour respectivement 20,5% et 18,1% de la population active occupée.

La structure des emplois de la ZME selon les secteurs d'activité

Le secteur des services aux entreprises en forte croissance et désormais au premier rang

Le secteur des *services aux entreprises* a connu une forte croissance entre 2006 et 2011 (gain de 20 465 emplois, soit 9,8%). Il occupe désormais le premier rang avec 12,8% des emplois de la ZME (figure 3). Viennent ensuite, dans l'ordre, les secteurs *commerce de détail* (12,6%), *hébergement, restauration et autres services* (12,5%) et le secteur des *soins de santé et assistance sociale* (12,4%) qui a aussi connu une forte croissance depuis 2006 (gain de 22 665 emplois, 11,3%). Il en résulte que plus de la moitié (50,3%) des emplois sont concentrés dans ces quatre secteurs d'activité, alors qu'à l'exception de celui de la *fabrication*, tous les autres comptent chacun pour moins de 10% des emplois de la ZME de Montréal. Quant au secteur de la *fabrication*, il continue de décliner avec une perte de 44 940 emplois sur cinq ans (-17,8%); il ne concentre plus que 11,5% des emplois de la ZME en 2011.

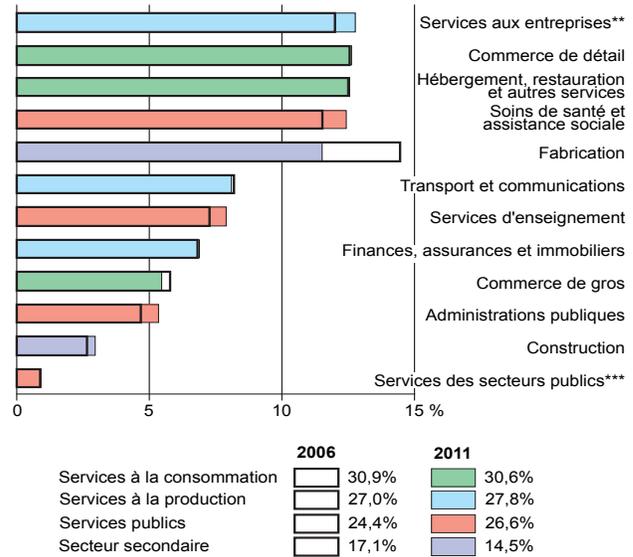
Au niveau des grands secteurs d'activité, celui des *services à la consommation* prédomine avec 30,6% des emplois. La chute de 2,6 points de pourcentage du secteur *secondaire* constitue toutefois le fait saillant de la période (14,5% en 2011 contre 17,1% et 20,4% en 2006 et 2001).

Les emplois et les travailleurs de la ZME selon les niveaux de compétence

Une majorité de postes techniques et intermédiaires

Que ce soit sur le territoire de la ZME de Montréal ou pour l'ensemble du Québec, près de 60% de la population active occupée se retrouve dans des postes de niveau *intermédiaire ou technique*. Le niveau de compétence le plus fortement représenté est celui des *postes techniques* qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales. À l'échelle de la ZME, cette catégorie comprend 596 040 travailleurs et 555 005 emplois (tableau 3). Quant aux *postes intermédiaires* qui comptent 522 745 travailleurs et 496 380 emplois, ils requièrent un niveau de formation moins élevé, soit des études secondaires (1 à 4 ans) ou une formation spécifique avec expérience.

Figure 3 – Répartition des emplois dans la ZME de Montréal selon les secteurs d'activité*, 2006 et 2011



* Y compris le grand secteur primaire qui représente 0,6% des emplois de la ZME.
 ** Services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
 *** Production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueducs et d'égouts.

Les niveaux de compétence

Les statistiques concernant les divers niveaux de compétence sont établies en fonction de la Classification nationale des professions (CNP). Celle-ci constitue un cadre normalisé pour recueillir et organiser les statistiques sur les professions et structurer l'information sur le marché du travail. Chaque niveau de compétence est déterminé en fonction de la formation (diplôme et durée des études) ou du nombre d'années d'expérience requises pour exercer un emploi donné. À partir de ces critères, on arrive à définir quatre niveaux de compétence : professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire auxquels est ajouté celui de la gestion (tableau 2).

Tableau 2 – Définitions des niveaux de compétence établis à partir de la Classification nationale des professions (CNP), 2011

Niveau de compétence	Études – formation	Autres critères
O Postes de gestion	• Peu déterminant dans la majorité des cas.	• Expérience dans le domaine visé. • Capital financier.
A Postes professionnels	• Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
B Postes techniques	• Deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, <i>ou</i> • deux à quatre ans d'apprentissage, <i>ou</i> • trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	• Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers et pompières, les agents et agentes de police et les infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières auxiliaires autorisées). • Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision.
C Postes intermédiaires	• Un à quatre ans d'études secondaires, <i>ou</i> • jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
D Postes élémentaires	• Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi, <i>ou</i> • pas d'exigence scolaire particulière.	

Sources : Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Tableau 3 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2011

	Travailleurs*						Emplois					
	Québec		ZME				Québec		ZME			
	N	% ▼	N	% ►	% ▼		N	% ▼	N	% ►	% ▼	
Total	3 880 420	100,0	1 915 105	49,4	100,0	3 468 320	100,0	1 801 595	51,9	100,0		
Postes de gestion	401 430	10,3	213 280	53,1	11,1	370 675	10,7	203 800	55,0	11,3		
Postes professionnels	701 410	18,1	392 925	56,0	20,5	646 015	18,6	375 820	58,2	20,9		
Postes techniques	1 273 645	32,8	596 040	46,8	31,1	1 113 770	32,1	555 005	49,8	30,8		
Postes intermédiaires	1 068 835	27,5	522 745	48,9	27,3	957 375	27,6	496 380	51,8	27,6		
Postes élémentaires	435 105	11,2	190 115	43,7	9,9	380 480	11,0	170 580	44,8	9,5		

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec sont comptabilisés ici, contrairement aux tableaux 12 et 13 aux pages 20 et 22. % ▼ : pourcentage en colonne. % ► : pourcentage en ligne.

Plus de postes de gestion et professionnels et moins de postes élémentaires que pour l'ensemble du Québec

Plus de la moitié des travailleurs et des emplois de *niveau professionnel* (diplôme universitaire) du Québec résident ou sont localisés sur le territoire de la ZME (392 925 travailleurs et 375 820 emplois, soit des parts de 56% et 58,2%). Les travailleurs occupant des *postes de gestion* sont aussi très présents sur le territoire de la ZME puisqu'ils représentent 53,1% des gestionnaires québécois, même s'ils ne comptent que pour 11,1% des travailleurs de la ZME (tableau 3 et figure 4). Bien entendu, le même constat s'applique aux emplois avec 55% des *postes de gestion* du Québec et 11,3% de l'ensemble des emplois de la ZME. Quant aux travailleurs et aux emplois de la catégorie *postes élémentaires* (sans exigence scolaire), ils sont sous-représentés sur le territoire de la ZME (respectivement, 9,9% et 9,5% de l'ensemble des travailleurs et emplois de la ZME contre 11,2% et 12% au Québec).

Une croissance plus rapide des postes techniques, professionnels et de gestion, et de la population active occupée féminine

En ce qui concerne l'évolution du nombre des travailleurs selon les niveaux de compétence de 2006 à 2011, trois constats majeurs peuvent être avancés à la lecture du tableau 4. Premièrement, de 2006 à 2011, le nombre de travailleurs rattachés aux postes *techniques*, *professionnels* et *de gestion* a augmenté bien plus rapidement que celui de l'ensemble des travailleurs (respectivement 13%, 10,4% et 9,1% contre 3,5%). Deuxièmement, les postes *intermédiaires* et *élémentaires* ont connu une forte décroissance (-7,8% et -7,1%). Troisièmement, la croissance de la population active occupée féminine a été plus de deux fois plus rapide que celle des hommes (4,8% contre 2,3%).

Figure 4 – Niveaux de compétence des travailleurs et des emplois de la ZME de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2011

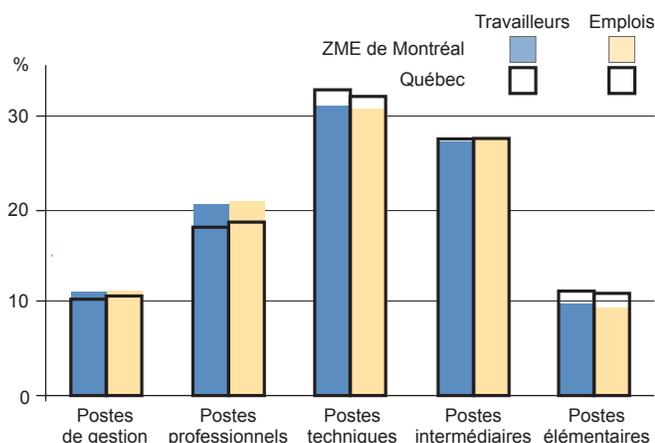


Tableau 4 – Évolution du nombre de travailleurs de la ZME entre 2006 et 2011 selon les niveaux de compétence et le sexe

	Variation en %		
	Total	Femmes	Hommes
Total	3,5	4,8	2,3
Postes de gestion	9,1	16,0	5,4
Postes professionnels	10,4	11,8	8,8
Postes techniques	13,0	21,1	6,4
Postes intermédiaires	-7,8	-11,8	-3,3
Postes élémentaires	-7,1	-5,8	-8,1

Une réduction des disparités entre les femmes et les hommes selon les niveaux de compétence

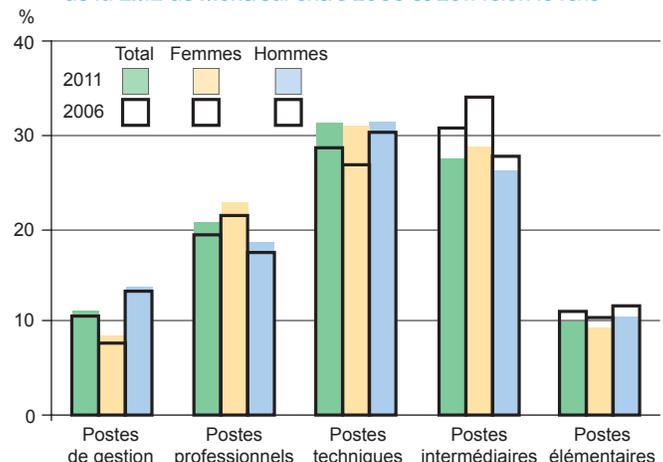
Les distributions des hommes et des femmes selon les niveaux de compétence demeurent différentes à plusieurs égards en 2011, telles qu'illustrées à la figure 5. Ainsi, les hommes sont nettement surreprésentés dans les *postes de gestion*, avec un écart de 5,1 points de pourcentage, alors que les femmes le sont dans les *postes professionnels* et *intermédiaires*, avec des écarts de 4,3 et 2,5 points de pourcentage. Toutefois, hormis pour les *postes professionnels*, les écarts entre les sexes se sont rétrécis durant la période, en particulier pour les catégories *techniques* et *intermédiaires*.

Une progression beaucoup plus rapide des femmes dans les postes techniques et de gestion

De 2006 à 2011, le nombre de femmes occupant des *postes techniques* a fait un bond de 21,1% comparativement à 6,4% chez les hommes, ce qui explique que les deux sexes sont désormais proportionnellement aussi présents dans les *postes techniques*. Bien qu'il y ait toujours plus d'hommes que de femmes occupant des *postes de gestion* en 2011 (134 575 contre 78 695), il n'en demeure pas moins que le nombre de femmes gestionnaires a crû de 16%, soit près de trois fois plus que chez les hommes (5,4%).

En outre, la décroissance des effectifs féminins dans les postes de faible niveau de compétence – *intermédiaires* et *élémentaires* – a été plus marquée que chez leurs homologues masculins (respectivement -11,8% et -5,8% contre -3,3% et -8,1%).

Figure 5 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 2006 et 2011 selon le sexe



De plus en plus d'immigrants avec des niveaux de compétence élevés

La répartition par niveau de compétence des travailleurs immigrants et non immigrants est assez semblable et ne comporte pas d'écart majeur à l'exception des *postes techniques* : 28,7% des travailleurs immigrants occupent des *postes techniques* contre 32% pour les non-immigrants (tableau 5 et figure 6). En outre, bien qu'ils forment 22,7% de la population active occupée, les immigrants occupent près du quart des *postes élémentaires* (24,5%).

L'évolution de cette répartition de 2006 à 2011 fait ressortir quelques points intéressants. Chez les travailleurs immigrants, les hausses les plus significatives ont eu lieu dans les *postes professionnels* et *techniques* (respectivement 27,7% et 25,4%); et chez les travailleurs non immigrants, dans les *postes techniques* et de *gestion* (9,5% et 7,4%).

Les jeunes majoritairement dans des postes à faible niveau de compétence

La répartition des travailleurs de la ZME selon les niveaux de compétence et l'âge (tableau 6 et figure 7) démontre que la majorité (50,9%) des travailleurs âgés de 15 à 29 ans occupent des postes à faible niveau de compétence, soit *élémentaires* ou *intermédiaires*. En effet, bien que les 15 à 29 ans ne représentent que moins d'un quart de l'ensemble des travailleurs de la ZME (23,9%), ils constituent respectivement 43,6% et 28,7% des travailleurs occupant des postes *élémentaires* ou *intermédiaires*. Cette situation n'est pas surprenante puisque plusieurs d'entre eux sont encore aux études et occupent un emploi d'appoint faiblement qualifié et rémunéré.

Une concentration des adultes âgés de 30 à 44 ans dans les postes exigeant des niveaux de compétence élevés

Sur le territoire de la ZME, respectivement 43,9% et 40% des travailleurs occupant des *postes professionnels* ou de *gestion* sont âgés de 30 à 44 ans, alors que ces derniers ne regroupent que 35,6% de l'ensemble des travailleurs. Pour ce groupe d'âge, la catégorie des *postes professionnels* affiche la plus forte croissance (10,7%) tandis que les *postes intermédiaires* et *élémentaires* déclinent fortement (-16,9% et -16%).

Une croissance des travailleurs âgés de 45 à 64 ans

Le vieillissement de la population active occupée est d'autant plus évident que le nombre de travailleurs âgés de 45 à 64 ans a augmenté de 9,9% entre 2006 et 2011. Ce groupe d'âge représente désormais 40,5% des travailleurs de la ZME. Les travailleurs de ce groupe d'âge demeurent très présents dans les *postes de gestion* : près de la moitié des gestionnaires résidant sur le territoire de la ZME sont en effet âgés de 45 ans à 64 ans (49,4%).

Tableau 5 – Répartition des travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, le statut d'immigrant en 2011 et son évolution depuis 2006

	Totaux			Non-immigrants				Immigrants totaux			
	N	% ▼	Δ% 2006-2011	N	% ▼	% ►	Δ% 2006-2011	N	% ▼	% ►	Δ% 2006-2011
Total	1 915 105	100,0	3,5	1 454 640	100,0	76,0	0,1	434 120	100,0	22,7	14,2
Postes de gestion	213 280	11,1	9,1	165 450	11,4	77,6	7,4	45 645	10,5	21,4	13,8
Postes professionnels	392 925	20,5	10,4	292 045	20,1	74,3	5,1	92 940	21,4	23,7	27,7
Postes techniques	596 040	31,1	13,0	465 430	32,0	78,1	9,5	124 560	28,7	20,9	25,4
Postes intermédiaires	522 750	27,3	-7,8	391 210	26,9	74,8	-11,4	124 415	28,7	23,8	3,9
Postes élémentaires	190 115	9,9	-7,1	140 500	9,7	73,9	-8,9	46 555	10,7	24,5	-3,0

Note : les résidents non permanents ne sont pas inclus dans les effectifs des immigrants. Δ% : variation en pourcentage. % ▼ : pourcentage en colonne. % ► : pourcentage en ligne.

Figure 6 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 2006 et 2011 selon le statut d'immigrant

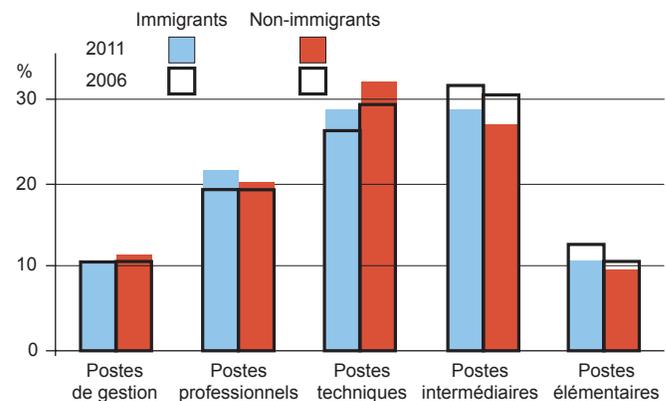
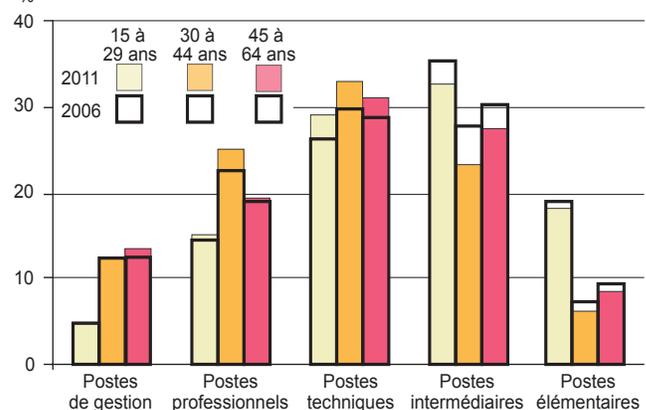


Tableau 6 – Répartition des travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence et l'âge en 2011 et son évolution depuis 2006

	Totaux (15-64 ans)			15-29 ans			30-44 ans			45-64 ans		
	N	% ▼	Δ% 2006-2011	% ▼	% ►	Δ% 2006-2011	% ▼	% ►	Δ% 2006-2011	% ▼	% ►	Δ% 2006-2011
Total	1 859 605	100,0	2,7	100,0	23,9	-3,3	100,0	35,6	-0,5	100,0	40,5	9,9
Postes de gestion	205 385	11,0	8,2	4,9	10,6	-0,7	12,4	40,0	-0,5	13,5	49,4	19,0
Postes professionnels	379 660	20,4	9,4	15,1	17,7	0,8	25,1	43,9	10,7	19,4	38,4	12,4
Postes techniques	582 495	31,3	12,6	29,1	22,2	6,9	33,0	37,6	10,1	31,1	40,2	18,7
Postes intermédiaires	506 435	27,2	-8,9	32,7	28,7	-10,8	23,3	30,4	-16,9	27,5	40,9	-0,2
Postes élémentaires	185 660	10,0	-7,5	18,2	43,6	-7,2	6,2	22,1	-16,0	8,5	34,3	-1,4

Δ% : variation en pourcentage. % ▼ : pourcentage en colonne. % ► : pourcentage en ligne.

Figure 7 – Niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal selon l'âge, 2006 et 2011



Suite à ce portrait global du marché de l'emploi pour l'ensemble du territoire de la ZME de Montréal, il convient maintenant de reprendre les mêmes analyses au niveau infra-métropolitain, c'est-à-dire au niveau des cinq grandes régions et des douze zones de la ZME. On pourra ainsi comprendre l'organisation spatiale du marché de l'emploi à l'intérieur du territoire de la ZME de Montréal, à savoir la répartition et la croissance des emplois, la répartition des emplois selon les secteurs d'activité et selon les niveaux de compétence. Cette seconde partie permettra aussi d'exposer les particularités de la structure des emplois de chacune des cinq régions et des douze zones de la ZME.

La répartition spatiale des emplois par région et par zone

Près des deux tiers des emplois sur l'île de Montréal

En 2011, le territoire de la ZME compte 1 801 595 emplois dont 63,4% sont localisés sur l'île de Montréal (tableau 7). À l'extérieur de l'île, la Montérégie compte deux fois plus d'emplois que Laval (16,8% contre 8,1%), suivie des régions des Laurentides (7,6%) et de Lanaudière (4,1%).

Deux emplois sur cinq dans deux zones au centre de l'île de Montréal

Un examen de la répartition des emplois à une échelle plus fine – au sein des douze zones formant le territoire de la ZME de Montréal – démontre qu'en 2011, deux emplois sur cinq se concentrent au centre de la ZME (figure 8). En effet, les zones Montréal Centre et Centre-ville regroupent respectivement 20,5% et 19,5% des emplois de la ZME. Par la suite, trois zones regroupent plus de 7% des emplois de la ZME : Laval et Laurentides au nord (8,1% et 7,6%), et Montréal Centre-Ouest (7,9%).

La croissance des emplois par région et par zone

Stagnation sur l'île Montréal et croissance dans les couronnes nord et sud, et à Laval

Entre 2006 et 2011, le territoire de la ZME de Montréal a connu un gain net de 55 635 emplois. La majorité de ces nouveaux emplois sont localisés dans les couronnes sud et nord – Montérégie (21 925 emplois, 39,4%), Laurentides (13 445, 24,2%) et Lanaudière (9 840, 17,7%) – alors que l'île de Montréal n'a gagné que 830 emplois. Les régions de la couronne nord affichent les plus forts taux de croissance depuis 2006 : 15,3% dans Lanaudière et 10,9% dans les Laurentides, suivies par la Montérégie et Laval (7,8% et 7%). La situation est plus préoccupante pour Montréal avec une croissance quasi nulle (0,1%) comparativement à des taux de croissance de 3% entre 2001 et 2006 et 9,4% entre 1996 et 2001.

Les plus forts taux de croissance dans les zones des couronnes nord et sud

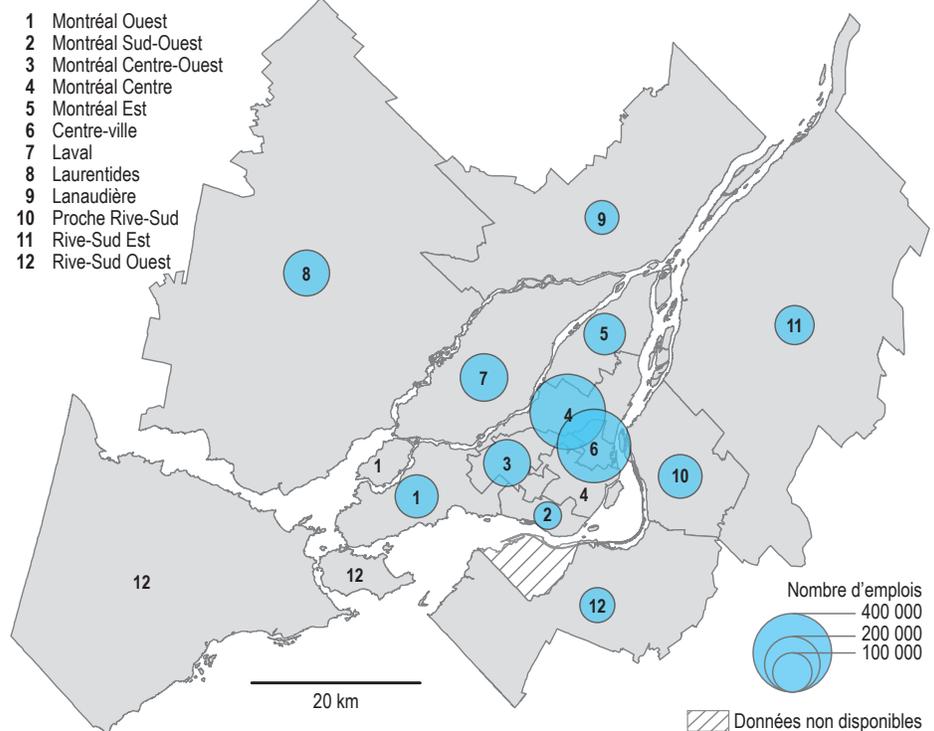
La figure 9 illustre la répartition spatiale des gains nets d'emplois réalisés de 2006 à 2011, représentés par des cercles proportionnels, et les taux de croissance s'y rattachant mis en cinq classes. L'examen de cette

Tableau 7 – Les emplois en 2011 et leur croissance entre 2006 et 2011 sur le territoire de la ZME de Montréal, par région

	Emplois 2011		Gains nets d'emplois 2006-2011		
	N	% ▼	N	% ▼	Δ%
ZME	1 801 595	100,0	55 635	100,0	3,2
Montréal	1 142 170	63,4	830	1,5	0,1
Laval	146 675	8,1	9 590	17,2	7,0
Laurentides	136 590	7,6	13 445	24,2	10,9
Lanaudière	74 215	4,1	9 840	17,7	15,3
Montérégie	301 945	16,8	21 925	39,4	7,8

Δ% : Variation en pourcentage. % ▼ : pourcentage en colonne.

Figure 8 – Répartition spatiale des emplois par zone, ZME de Montréal, 2011



carte démontre que les plus forts taux de croissance ont eu lieu dans trois zones des couronnes nord et sud, soit Lanaudière, Laurentides et la Rive-Sud Ouest (respectivement 15,3%, 10,9 et 10,1%). Trois autres zones présentent des taux de croissance compris entre 5% et 10% : Rive-Sud Est (7,6%), Laval (7%) et la Proche Rive-Sud (6,6%). La situation est bien différente sur l'île de Montréal. Seules les zones Centre-ville et Montréal Centre présentent de faibles taux de croissance d'emploi (2,9% et 2,5%); les quatre autres zones ayant perdu des emplois entre 2006 et 2011 : Montréal Ouest (-1,0%), Montréal Centre-Ouest (-3,9%), Montréal Est (-5%) et Montréal Sud-Ouest (-9,7%).

La majorité des gains d'emplois le long d'un axe nord-sud

La carte met en évidence un axe de croissance *nord-sud*. En effet, les plus importants gains d'emplois entre 2006 à 2011 se sont localisés dans les Laurentides et Lanaudière (13 445 et 9 840), Laval (9 590), Montréal Centre (9 130), Centre-ville (9 860) et la Proche Rive-Sud (7 665). À l'inverse, les parties est et ouest de l'île de Montréal ont connu des pertes d'emplois importantes : Montréal Est (-5 820), Montréal Centre-Ouest (-5 780), Montréal Sud-Ouest (-5 315) et Montréal Ouest (-1 235).

La répartition spatiale des emplois par zone selon les secteurs d'activité

L'examen de la distribution spatiale des emplois par secteur d'activité au sein des douze zones de la ZME de Montréal révèle des structures d'emploi bien différentes.

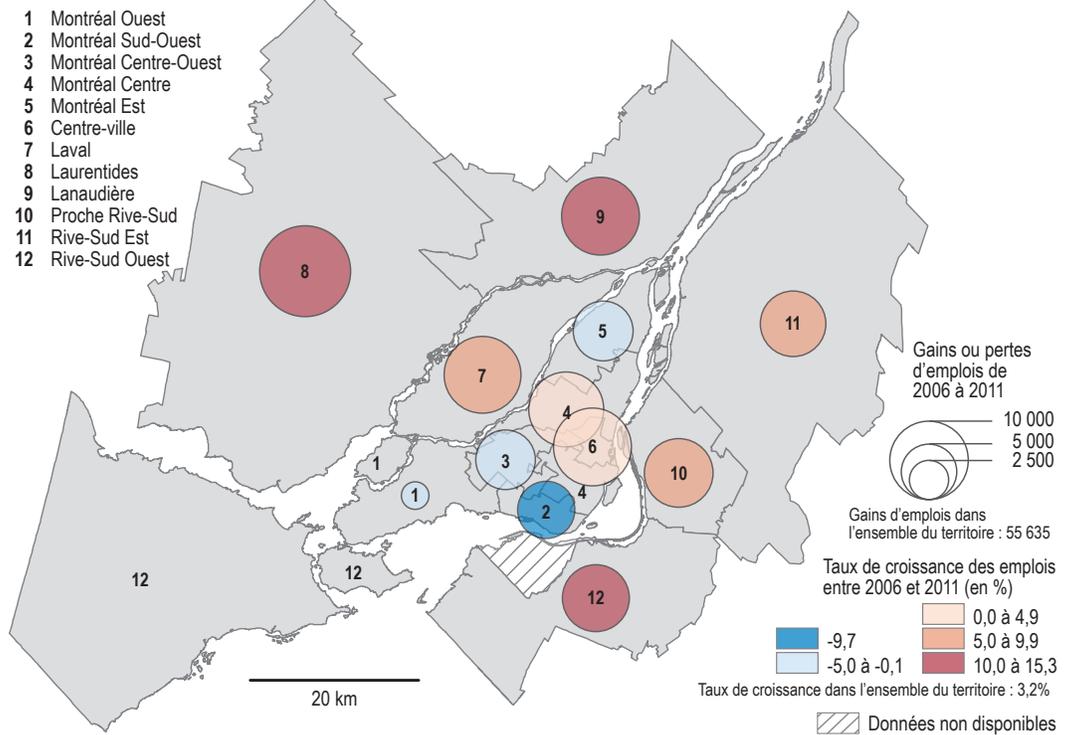
Une majorité des emplois liés aux services à la production au cœur de la ZME

Plus de la moitié des emplois liés aux *services à la production* sont localisés au cœur de la ZME, soit au Centre-ville (33,8%), soit dans Montréal Centre (18,1%). Il s'agit d'une hausse de 1,1 point de pourcentage depuis 2006. Dans la même veine, trois emplois sur quatre rattachés à ce type d'activité (74,3%) se retrouvent sur l'île de Montréal (tableau 8).

Près de la moitié des activités reliées aux services publics localisées au centre de l'île de Montréal

Les emplois du secteur des *services publics* sont très présents sur l'île de Montréal (64,8%), principalement dans les zones Montréal Centre

Figure 9 – Répartition spatiale des gains d'emplois par zone, ZME de Montréal, 2006-2011



(29,9%) et Centre-Ville (19,7%). La Proche Rive-Sud, Laval et les Laurentides se partagent près d'un quart de ces emplois (respectivement 7,9%, 7,7% et 7,5%).

Une structure d'emploi variant beaucoup du centre vers la périphérie

Les graphiques de la figure 10 illustrent la structure des emplois selon les secteurs d'activité pour les douze zones de la ZME de Montréal. Les structures des deux zones qui forment le cœur de la ZME – le Centre-ville et Montréal-Centre – se distinguent nettement des autres. D'une part, au Centre-ville, les *services à la production* prédominent, suivis des *services publics* et des *services à la consommation* (respectivement 48,2%, 26,9% et 21,8% des emplois). D'autre part, dans Montréal-Centre, les *services publics* prédominent, suivis des *services à la consommation*

Tableau 8 – Répartition des emplois par région et par zone selon les secteurs d'activité, 2011

	Tous les secteurs*		Secteur secondaire			Services à la consommation			Services à la production			Services publics		
	N	%▼	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►
ZME	1 801 595	100,0	260 975	100,0	14,5	551 045	100,0	30,6	500 315	100,0	27,8	479 225	100,0	26,6
Montréal	1 142 170	63,4	142 425	54,6	12,5	314 990	57,2	27,6	371 975	74,3	32,6	310 435	64,8	27,2
1- Montréal Ouest	120 000	6,7	23 070	8,8	19,2	38 995	7,1	32,5	36 265	7,2	30,2	21 365	4,5	17,8
2- Montréal Sud-Ouest	49 255	2,7	10 760	4,1	21,8	15 550	2,8	31,6	12 715	2,5	25,8	10 090	2,1	20,5
3- Montréal Centre-Ouest	141 860	7,9	38 400	14,7	27,1	44 075	8,0	31,1	40 420	8,1	28,5	18 795	3,9	13,2
4- Montréal Centre	368 965	20,5	33 345	12,8	9,0	101 050	18,3	27,4	90 675	18,1	24,6	143 270	29,9	38,8
5- Montréal Est	111 315	6,2	26 565	10,2	23,9	38 915	7,1	35,0	22 730	4,5	20,4	22 560	4,7	20,3
6- Centre-ville	350 770	19,5	10 295	3,9	2,9	76 400	13,9	21,8	169 155	33,8	48,2	94 305	19,7	26,9
7- Laval	146 675	8,1	24 620	9,4	16,8	53 385	9,7	36,4	31 155	6,2	21,2	36 845	7,7	25,1
8- Laurentides	136 590	7,6	26 220	10,0	19,2	48 065	8,7	35,2	23 445	4,7	17,2	36 175	7,5	26,5
9- Lanaudière	74 215	4,1	13 705	5,3	18,5	27 880	5,1	37,6	12 455	2,5	16,8	19 445	4,1	26,2
Montérégie	301 945	16,8	54 005	20,7	17,9	106 710	19,4	35,3	61 270	12,2	20,3	76 325	15,9	25,3
10- Proche Rive-Sud	123 680	6,9	19 185	7,4	15,5	39 935	7,2	32,3	26 265	5,2	21,2	37 800	7,9	30,6
11- Rive-Sud Est	99 005	5,5	22 070	8,5	22,3	37 480	6,8	37,9	19 670	3,9	19,9	18 330	3,8	18,5
12- Rive-Sud Ouest	79 260	4,4	12 755	4,9	16,1	29 290	5,3	37,0	15 340	3,1	19,4	20 175	4,2	25,5

* ▼ compris le secteur primaire. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

et des services à la production (respectivement 38,8%, 27,4% et 24,6%). Sans surprise, le secteur *secondaire* y est nettement moins présent (uniquement 9% des emplois pour Montréal Centre et 2,9% dans le Centre-ville). Hormis pour le Centre-ville et Montréal Centre, les services à la consommation dominent toujours la structure d'emplois (entre 31,1% et 37,9%). Dans le reste de l'île de Montréal et la Rive-Sud Est, les services à la production ou le secteur *secondaire* suivent généralement de près. Plus loin du centre, à Laval et dans toutes les autres zones des couronnes nord et sud, les services publics prennent de l'importance et occupent le second rang dans la structure d'emplois (entre 25,1% et 30,6%).

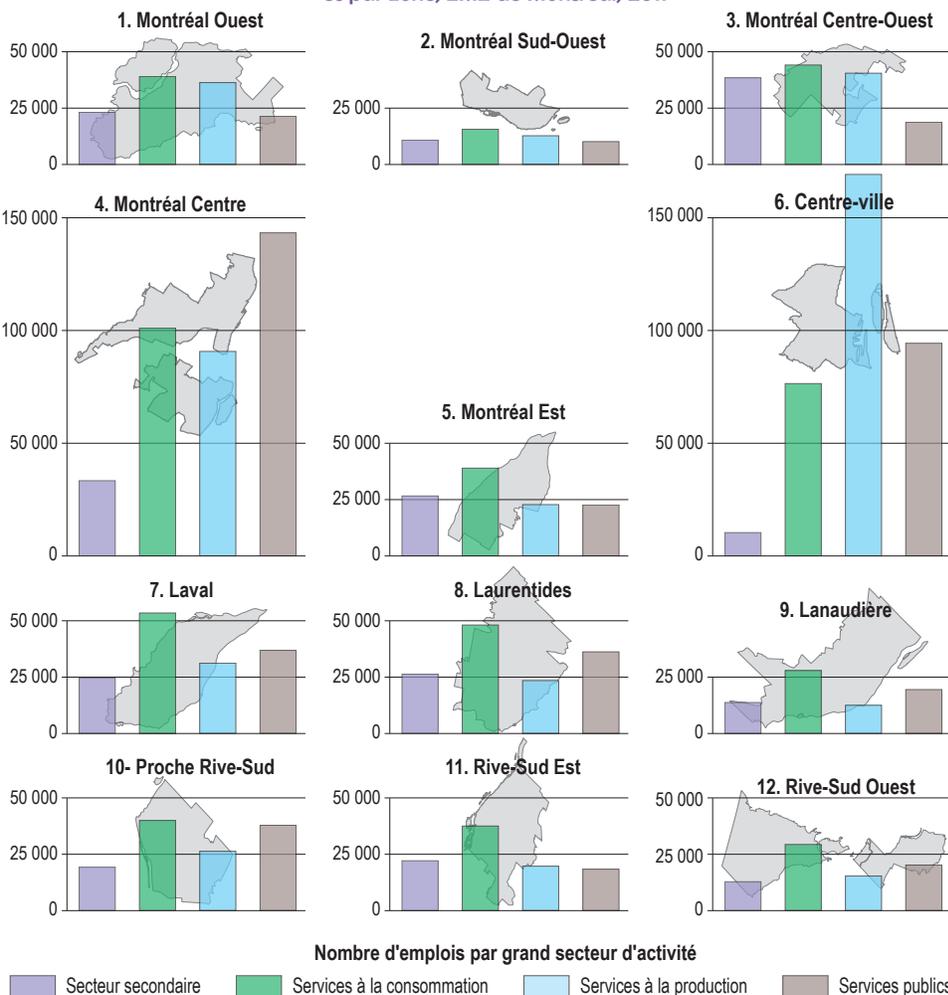
La variation des emplois par zone selon les secteurs d'activité

Le tableau 9 présente la variation des volumes d'emplois selon les secteurs d'activité, pour chaque région et chaque zone de la ZME de Montréal de 2006 à 2011. Les gains nets d'emplois dans la ZME de Montréal se chiffrent au total à 55 635 emplois.

Des pertes d'emplois pour le secteur secondaire dans toutes les zones excepté Lanaudière

Excepté la zone de Lanaudière (gain de 785 emplois), le secteur *secondaire* est en déclin dans toutes les zones de la ZME. Ce phénomène affecte particulièrement l'île de Montréal, ses zones affichant les pertes les plus importantes entre 2006 et 2011 : Montréal Centre (-13 070), Montréal Est (-6 410), Montréal Ouest (-4 155), Montréal Sud-Ouest (-3 525), Montréal Centre-Ouest (-3 080) et Centre-ville (-2 320). Même les zones des Laurentides, de la Rive-Sud Est et de

Figure 10 – Structure des emplois par secteur d'activité et par zone, ZME de Montréal, 2011



Laval présentent des pertes significatives (respectivement -1 535, -1 490 et -1 045) alors qu'elles avaient connu des gains importants entre 2001 et 2006 (respectivement 2 485, 1 315 et 1 810).

Tableau 9 – Variation des volumes d'emplois par région et zone selon les secteurs d'activité, 2006-2011

	Tous les emplois*	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics
ZME	55 635	-37 895	11 730	28 355	53 645
Montréal	830	-32 560	-7 490	11 365	29 175
1- Montréal Ouest	-1 235	-4 155	560	1 205	1 155
2- Montréal Sud-Ouest	-5 315	-3 525	-1 580	105	-260
3- Montréal Centre-Ouest	-5 780	-3 080	-2 300	-1 655	1 340
4- Montréal Centre	9 130	-13 070	230	6 675	15 235
5- Montréal Est	-5 820	-6 410	-2 275	1 475	1 270
6- Centre-ville	9 860	-2 320	-2 070	3 610	10 435
7- Laval	9 590	-1 045	2 670	2 990	5 255
8- Laurentides	13 445	-1 535	5 400	4 310	5 070
9- Lanaudière	9 840	785	3 115	2 530	3 390
Montréal	21 925	-3 530	8 010	7 175	10 755
10- Proche Rive-Sud	7 665	-1 395	1 970	2 325	4 780
11- Rive-Sud Est	6 985	-1 490	3 025	2 540	3 150
12- Rive-Sud Ouest	7 285	-640	3 060	2 315	2 825

Des gains d'emplois dans le secteur des services à la consommation dans les zones hors de l'île de Montréal

Pour l'ensemble de la ZME, les gains de 11 730 emplois enregistrés entre 2006 et 2011 dans le secteur des services à la consommation masquent de fortes disparités interzones. Excepté Montréal Centre et Montréal Ouest, toutes les zones de l'île de Montréal ont connu des pertes d'emplois dans ce secteur alors que celles de Laval et des couronnes nord et sud affichent des gains significatifs, ce qui n'est pas étranger à l'implantation de nouveaux complexes commerciaux. En guise d'exemple, le Centre-ville a perdu 2 070 emplois dans ce secteur tandis que la Proche Rive-Sud, où se développent le complexe Dix30 à Brossard et le Carrefour de la Rive-Sud à Boucherville, a vu l'ajout de 1 970 emplois.

* Y compris le secteur primaire.

Des gains d'emplois du secteur des services à la production surtout localisés au centre de la ZME

Le secteur des *services à la production* a enregistré des gains nets de 28 355 emplois entre 2006 et 2011. Ces gains accentuent la spécialisation du cœur de la ZME puisque plus du tiers (36,3%) de ces nouveaux emplois sont localisés dans Montréal Centre et le Centre-ville (6 675 et 3 610). Laval et les Laurentides affichent aussi des gains importants dans ce secteur (2 990 et 4 310).

Des gains d'emplois du secteur des services publics principalement localisés au centre de l'île de Montréal

Près de la moitié des gains d'emplois dans le secteur des *services publics* se localisent au centre de l'île de Montréal (47%), dans les zones de Montréal Centre et du Centre-ville (15 235 et 10 435 nouveaux emplois). Laval et les Laurentides comptent elles aussi plus de 5 000 nouveaux emplois, suivies de la Proche Rive-Sud (respectivement 5 255, 5 070 et 4 780).

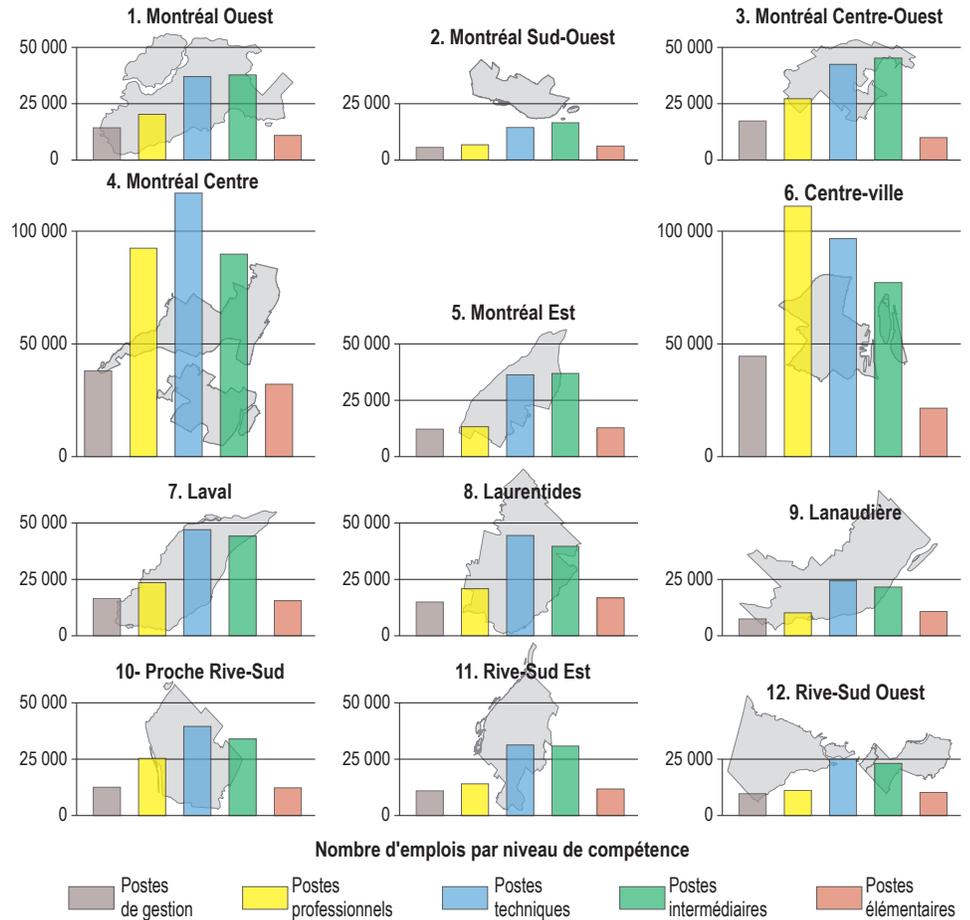
La répartition spatiale des emplois par zone selon les niveaux de compétence

La répartition spatiale des emplois selon les niveaux de compétence est présentée au tableau 10. De façon générale, cette répartition correspond assez bien au poids relatif des emplois de chacune des zones de la ZME et les écarts sont, pour la plupart, peu prononcés, bien qu'il existe quelques spécificités, notamment au Centre-ville.

Des structures d'emploi selon les niveaux de compétence relativement semblables d'une zone à l'autre

La figure 11 illustre la structure des emplois selon les niveaux de compétence pour les douze zones de la ZME de Montréal. Si ce n'est des volumes qui

Figure 11 – Structure des emplois par niveau de compétence et par zone, ZME de Montréal, 2011



diffèrent d'une zone à l'autre, on constate que les structures d'emplois sont fort semblables, avec une prédominance des *postes techniques* (30,8% pour la ZME) et des *postes intermédiaires* (27,6%). Toutefois, Lanaudière et la Rive-Sud Ouest se démarquent par une plus forte présence des emplois dans les *postes élémentaires*, qui représentent respectivement 14,5% et 13% de l'ensemble des emplois des deux zones (contre 9,5% pour l'ensemble de la ZME). La structure de Montréal Est diffère aussi,

Tableau 10 – Répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence, 2011

	Tous les emplois		Postes de gestion			Postes professionnels			Postes techniques			Postes intermédiaires			Postes élémentaires		
	N	%▼	N	%▼	%▶	N	%▼	%▶	N	%▼	%▶	N	%▼	%▶	N	%▼	%▶
ZME	1 801 595	100,0	203 790	100,0	11,3	375 825	100,0	20,9	555 010	100,0	30,8	496 380	100,0	27,6	170 580	100,0	9,5
Montréal	1 142 175	63,4	131 690	64,6	11,5	270 740	72,0	23,7	343 410	61,9	30,1	303 135	61,1	26,5	93 195	54,6	8,2
1- Montréal Ouest	120 000	6,7	14 245	7,0	11,9	20 245	5,4	16,9	36 930	6,7	30,8	37 705	7,6	31,4	10 870	6,4	9,1
2- Montréal Sud-Ouest	49 255	2,7	5 555	2,7	11,3	6 685	1,8	13,6	14 365	2,6	29,2	16 470	3,3	33,4	6 180	3,6	12,5
3- Montréal Centre-Ouest	141 860	7,9	17 280	8,5	12,2	27 135	7,2	19,1	42 360	7,6	29,9	45 170	9,1	31,8	9 915	5,8	7,0
4- Montréal Centre	368 975	20,5	37 955	18,6	10,3	92 385	24,6	25,0	116 825	21,0	31,7	89 760	18,1	24,3	32 050	18,8	8,7
5- Montréal Est	111 305	6,2	12 155	6,0	10,9	13 245	3,5	11,9	36 265	6,5	32,6	36 880	7,4	33,1	12 755	7,5	11,5
6- Centre-ville	350 775	19,5	44 505	21,8	12,7	111 040	29,5	31,7	96 655	17,4	27,6	77 150	15,5	22,0	21 420	12,6	6,1
7- Laval	146 675	8,1	16 520	8,1	11,3	23 510	6,3	16,0	47 000	8,5	32,0	44 165	8,9	30,1	15 485	9,1	10,6
8- Laurentides	136 585	7,6	14 935	7,3	10,9	20 830	5,5	15,3	44 245	8,0	32,5	39 630	8,0	29,0	16 765	9,8	12,3
9- Lanaudière	74 210	4,1	7 440	3,7	10,0	10 130	2,7	13,7	24 345	4,4	32,8	21 550	4,3	29,0	10 750	6,3	14,5
Montréal	301 945	16,8	33 210	16,3	11,0	50 610	13,5	16,8	95 830	17,3	31,7	87 905	17,7	29,1	34 390	20,2	11,4
10- Proche Rive-Sud	123 680	6,9	12 550	6,2	10,1	25 370	6,8	20,5	39 530	7,1	32,0	33 950	6,8	27,4	12 295	7,2	9,9
11- Rive-Sud Est	99 005	5,5	10 975	5,4	11,1	14 070	3,7	14,2	31 295	5,6	31,6	30 840	6,2	31,1	11 810	6,9	11,9
12- Rive-Sud Ouest	79 250	4,4	9 690	4,8	12,2	11 160	3,0	14,1	25 005	4,5	31,6	23 120	4,7	29,2	10 275	6,0	13,0

%▼ : pourcentage en colonne. %▶ : pourcentage en ligne.

car les *postes intermédiaires et techniques* y sont nettement surreprésentés (33,1% et 32,6%), à l'inverse des *postes professionnels* qui y sont sous-représentés (11,9%).

Plus d'un emploi de niveau professionnel sur deux au cœur de la ZME

Le Centre-ville accueille près du tiers des emplois *professionnels* de la ZME (29,5% contre 19,5% pour l'ensemble des emplois). Si l'on y ajoute l'autre quart accaparé par Montréal Centre (24,6%), il appert que plus d'un emploi de *poste professionnel* sur deux se localise au centre de l'île de Montréal (54,1%).

La variation des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Au tableau 11 sont reportées les variations des emplois en volume selon les niveaux de compétence, pour chacune des zones de la ZME de Montréal entre 2006 et 2011. Les gains nets dans la ZME de Montréal se chiffrent au total à 55 635 emplois.

Les postes techniques et professionnels en forte croissance, majoritairement au cœur de la ZME

Les *postes techniques et professionnels* ont enregistré les plus forts gains dans l'ensemble de la ZME, avec respectivement 64 560 et 35 815 nouveaux emplois depuis 2006. Près d'un nouveau *poste technique* sur deux (44,5%) est localisé au cœur de la ZME, dans les zones Centre-ville et Montréal Centre (respectivement 15 325 et 13 410). Cette proportion atteint même 56,3% pour les *postes professionnels* avec des gains de 10 650 pour le Centre-ville et 9 515 pour Montréal Centre. Viennent ensuite trois zones avec des gains supérieurs à 5 000 *postes techniques* : Laurentides (7 435), Laval (5 960) et Proche Rive-sud (5 170).

Les postes de gestion : des gains d'emplois dans toutes les zones hormis Montréal Centre-Ouest

Les gains nets d'emploi dans les *postes de gestion* s'élèvent à 16 535 nouveaux emplois dans la ZME, soit quatre fois plus que durant la période 2001-2006 (4 060). Quatre zones affichent des gains supérieurs à 2 000 emplois, soit Montréal Centre (3 385), Laurentides (3 005), Centre-ville (2 670) et la Rive-Sud Ouest (2 290). À l'inverse, la zone Montréal Centre-Ouest a connu des pertes de 780 *postes de gestion* entre 2006 et 2011.

Les emplois de niveau intermédiaire et élémentaire : des pertes d'emplois importantes sur l'île de Montréal

Dans l'ensemble de la ZME, les pertes de *postes intermédiaires et élémentaires* ont été considérables entre 2006 et 2011 (respectivement -46 485 et -14 795). Ces pertes se sont surtout concentrées sur l'île de Montréal, principalement dans le Centre-ville (-12 590 *postes intermédiaires* et -6 195 *postes élémentaires*), Montréal Centre (-12 590 et -4 540), Montréal Centre-Ouest (-9 980 et -1 395) et Montréal Est (-5 125 et -2 435). Seules trois zones présentent des gains, bien que limités, dans les emplois reliés à ces deux niveaux de compétence, soit Lanaudière (595 et 1 410), la Rive-Sud Ouest (540 et 55) et les Laurentides (370 et 155).

Tableau 11 – Variation des volumes d'emplois par région et zone selon les niveaux de compétence, 2006-2011

	Tous les emplois	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
ZME	55 635	16 535	35 815	64 560	-46 485	-14 795
Montréal	835	5 785	23 325	34 650	-46 935	-15 990
1- Montréal Ouest	-1 235	275	-430	2 385	-2 580	-895
2- Montréal Sud-Ouest	-5 320	50	-370	-425	-4 060	-510
3- Montréal Centre-Ouest	-5 780	-780	3 495	2 885	-9 980	-1 395
4- Montréal Centre	9 145	3 385	9 515	13 410	-12 590	-4 540
5- Montréal Est	-5 830	190	470	1 065	-5 125	-2 435
6- Centre-ville	9 860	2 670	10 650	15 325	-12 590	-6 195
7- Laval	9 590	1 845	2 325	5 960	-455	-85
8- Laurentides	13 440	3 005	2 480	7 435	370	155
9- Lanaudière	9 835	1 660	1 500	4 685	595	1 410
Montréal	21 925	4 250	6 180	11 830	-55	-275
10- Proche Rive-Sud	7 665	510	2 410	5 170	-165	-245
11- Rive-Sud Est	6 980	1 455	2 425	3 600	-415	-95
12- Rive-Sud Ouest	7 270	2 290	1 330	3 065	540	55

La spécialisation des emplois par zone selon les secteurs d'activité

Indépendamment des volumes d'emplois, certaines zones peuvent se spécialiser dans certains types d'activités. Pour faire ressortir cette spécialisation spatiale des emplois, selon les secteurs d'activité, nous avons calculé les quotients de spécialisation de chacune des douze zones de la grande région montréalaise (voir encadré).

Le secteur secondaire : quatre zones fortement spécialisées

Malgré d'importantes pertes d'emplois, quatre zones – Montréal Centre-Ouest, Montréal Est, Rive-Sud Est et Montréal Sud Ouest – demeurent fortement spécialisées dans le secteur *secondaire* avec des quotients supérieurs à 1,5. À l'opposé, ce secteur est très nettement sous-représenté au Centre-ville, et dans une moindre mesure à Montréal Centre. En effet, le Centre-ville affiche une valeur de quotient de 0,20, soit la plus faible valeur observée tous secteurs confondus.

Le quotient de spécialisation

$$QS_s = (e_s / e) / (E_s / E) \text{ avec :}$$

- QS_s = quotient de spécialisation du secteur s ;
- e_s = nombre d'emplois du secteur s dans la zone;
- e = nombre total d'emplois dans la zone;
- E_s = nombre d'emplois du secteur s dans la ZME;
- E = nombre total d'emplois dans la ZME.

Le quotient de spécialisation est le rapport entre la proportion d'un secteur d'activité dans l'ensemble des emplois de la zone et la proportion de ce même secteur dans la ZME.

Si QS_s est supérieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est supérieure à celle de la ZME; autrement dit, il y a une surreprésentation des emplois du secteur d'activité dans cette zone, soit une concentration des emplois de ce secteur.

Si QS_s est inférieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est inférieure à celle de la ZME; en d'autres termes, il y a une sous-représentation des emplois du secteur d'activité dans cette zone.

Si QS_s est égal à 1, la part du secteur dans la zone est égale à celle de l'ensemble de la ZME, situation d'équilibre qui traduit une absence de concentration.

Le secteur des services à la consommation : spécialisation modérée de Laval et des couronnes nord et sud

Avec des valeurs de quotients comprises entre 1,1 et 1,24, six zones de la ZME peuvent être considérées comme spécialisées dans le secteur des *services à la consommation*. Parmi elles, on compte Montréal Est, Laval ainsi que toutes les zones des couronnes nord et sud, exceptée la Proche Rive-Sud. Les zones de Rive-Sud Est, Lanaudière et Rive-Sud Ouest présentent les quotients de spécialisation les plus élevés (respectivement 1,24, 1,23 et 1,21). Contrairement au Centre-ville et à Montréal Centre où les *services à la consommation* sont sous-représentés (0,71 et 0,90), les trois zones de l'ouest de l'île de Montréal ont une représentation équilibrée, soit équivalente à celle de l'ensemble de la ZME.

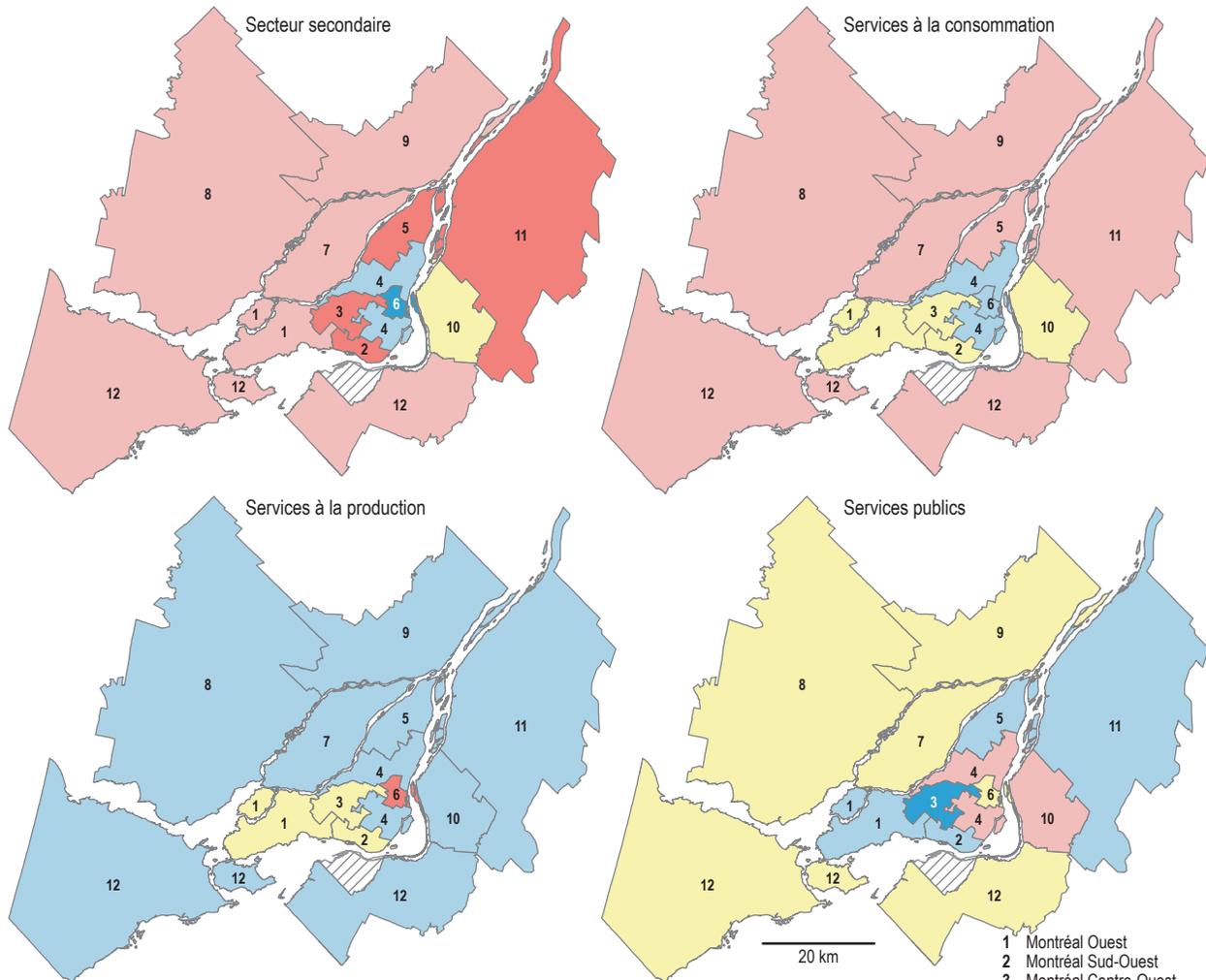
Le secteur des services à la production hyperconcentré au Centre-ville

Les *services à la production* sont très concentrés dans la zone du Centre-ville avec un quotient de spécialisation de 1,74. Les trois zones de l'ouest de l'île de Montréal présentent une situation d'équilibre par rapport à l'ensemble de la ZME tandis que ce secteur d'emploi est sous-représenté dans les huit autres zones de la ZME.

Le secteur des services publics : une concentration à proximité du Centre-ville

Les emplois dans les *services publics* se concentrent dans les zones à proximité du Centre-ville : Montréal Centre et la Proche Rive-Sud

Figure 12 – Spécialisation spatiale des emplois par secteur d'activité, ZME de Montréal, 2011



Quotients de spécialisation : nombre de zones selon les niveaux de concentration des emplois

Grand secteur d'activité	Sous-représentation		Équilibre		Surreprésentation		Minimum	Maximum
	Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,49	1,5 à max.			
Secteur secondaire	1	1	1	5	4	0,20	1,87	
Services à la consommation	0	2	4	6	0	0,71	1,24	
Services à la production	0	8	3	0	1	0,60	1,74	
Services publics	1	4	5	2	0	0,50	1,46	

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

▨ Données non disponibles

(respectivement 1,46 et 1,15). À l'opposé, ils sont sous-représentés dans quatre zones plus éloignées du Centre-ville, en particulier Montréal Centre-Ouest (0,50). Laval et le reste des couronnes nord et sud, hormis la Rive-Sud Est, affichent une représentation équilibrée dans ce secteur par rapport à l'ensemble de la ZME.

La spécialisation des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Les cartes des quotients de spécialisation à la figure 13 permettent d'identifier les zones de concentration d'emplois selon les différents niveaux de compétence.

Des postes de gestion bien répartis, mais quelque peu concentrés au Centre-ville

Seule la zone Centre-ville présente une concentration d'*emplois de gestion* (quotient de 1,12). Toutes les autres zones ont une représentation de ce niveau de compétence équivalente à celle de l'ensemble de la ZME, à l'exception d'une sous-représentation dans Lanaudière et la Proche Rive-Sud (0,89 et 0,90).

Les postes professionnels : concentration au centre de l'île de Montréal

Les *postes professionnels* sont fortement concentrés dans la zone Centre-ville (1,52). Montréal-Centre est aussi spécialisée dans ce niveau de compétence (1,20) alors que les représentations de ces postes dans Montréal Centre-Ouest et la Proche Rive-Sud sont semblables à celle de l'ensemble de la ZME. À l'opposé, dans les huit autres zones de la ZME, souvent les plus éloignées du centre, les *postes professionnels* sont sous-représentés. Toutefois, tous niveaux de compétence confondus, le plus faible quotient se retrouve sur l'île de Montréal, à Montréal Est (0,57).

Aucune zone spécialisée dans les postes techniques

Le calcul des quotients de spécialisation des emplois de type *technique* pour les zones de la ZME ne fait ressortir aucune spécialisation spatiale puisque les valeurs des quotients sont proches de 1. Seul le Centre-ville se distingue avec une sous-représentation dans ce niveau de compétence (0,89).

Les postes intermédiaires : des zones spécialisées localisées à l'est et à l'ouest de l'île de Montréal

Les emplois rattachés à des *postes intermédiaires* sont concentrés dans plusieurs zones de l'ouest et de l'est de l'île de Montréal, à savoir Montréal Sud-Ouest (1,20), Montréal Est (1,20), Montréal Centre-Ouest (1,16) et Montréal Ouest (1,14). À l'inverse, le Centre-ville et Montréal Centre se démarquent par une sous-représentation des *postes intermédiaires* (0,80 et 0,88). Hors de l'île de Montréal, seule la Proche Rive-Sud Est se distingue avec une légère spécialisation (1,13).

Les postes élémentaires : seule spécialisation de presque toutes les zones dans les couronnes nord et sud

Les emplois dans les *postes élémentaires* sont ceux pour lesquels les exigences académiques sont les plus faibles. Ils se concentrent essentiellement dans les couronnes nord et sud, ainsi que dans Montréal

Est. Lanaudière présente d'ailleurs une forte spécialisation dans ce type de postes (1,53). À l'opposé, ces emplois sont nettement sous-représentés au Centre-ville et dans Montréal Centre-Ouest (respectivement 0,64 et 0,74).

La typologie des zones en fonction de leur degré de spécialisation selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence

L'analyse des quotients nous a permis d'identifier les zones spécialisées selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence. Pour compléter ce portrait de la structure de l'emploi des douze zones de la ZME, une typologie a été construite à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), calculée sur les valeurs des quotients de spécialisation pour les quatre secteurs d'activité et les cinq niveaux de compétence.

L'objectif premier de la CAH est de regrouper les zones de la ZME présentant la même structure d'emploi, c'est-à-dire des valeurs de quotients de spécialisation similaires tant pour les secteurs que pour les niveaux de compétence. Les résultats finaux de la CAH font état de cinq profils au sein de la ZME, illustrés à la figure 14.

Le premier groupe rassemble les zones Rive-Sud Est, Montréal Est et Montréal Sud-Ouest (A en vert foncé). Ces trois zones sont fortement spécialisées dans le secteur *secondaire*, dans les *services à la consommation*, et les emplois de niveaux de compétence *élémentaire* et *intermédiaire*.

Le profil du second groupe (B en vert pâle) comprend des similitudes avec le groupe A : spécialisation dans les secteurs des *services à la consommation* et *secondaire*, et dans les emplois de niveau de compétence *élémentaire*. Toutefois, la spécialisation dans le secteur *secondaire* y est beaucoup moins marquée. Il rassemble ainsi cinq zones, dont Laval, celles de la couronne nord (Laurentides et Lanaudière) et deux de la couronne sud (Proche Rive-Sud et Rive-Sud Ouest).

Quant au troisième groupe (C en violet), il rassemble les zones de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest spécialisées dans le secteur *secondaire* et les emplois rattachés aux *postes intermédiaires*. Par contre, les emplois du secteur des *services publics* y sont fortement sous-représentés.

À elle seule, la zone Montréal Centre forme le quatrième groupe (D en marron) avec une spécialisation dans les emplois du secteur des *services publics* et les emplois rattachés aux *postes de professionnels*. La localisation de plusieurs universités dans cette zone ainsi que de plusieurs hôpitaux contribue certainement à ce profil de spécialisation.

Finalement, le Centre-ville forme le cinquième type (E en orange) avec le profil de structure de l'emploi le plus spécialisé qui soit, particulièrement dans le secteur des *services à la production* et les emplois dans les *postes professionnels* ou de *gestion* alors que le secteur *secondaire* y est fortement sous-représenté.

Figure 13 – Spécialisation spatiale des emplois par niveau de compétence, ZME de Montréal, 2011

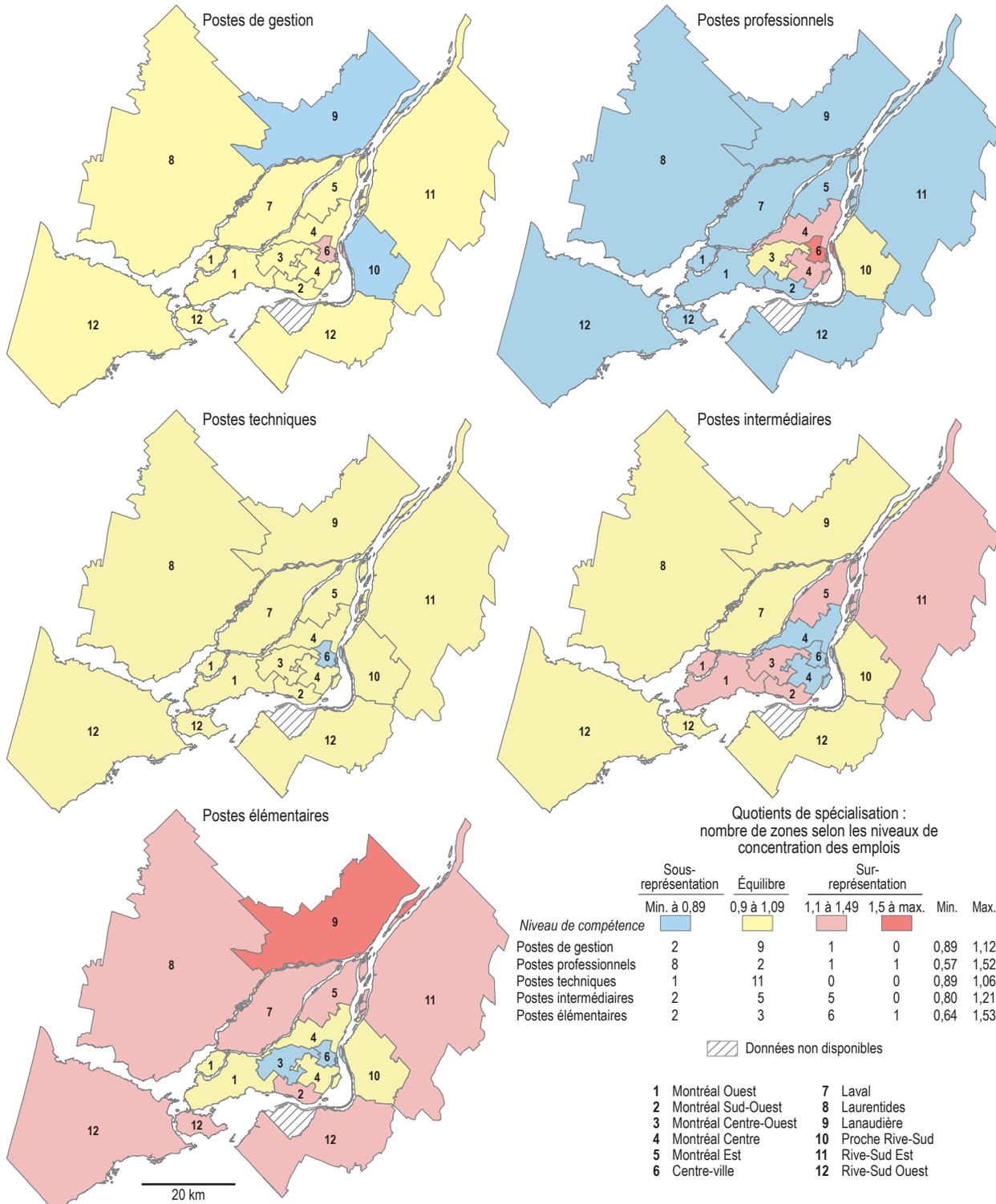
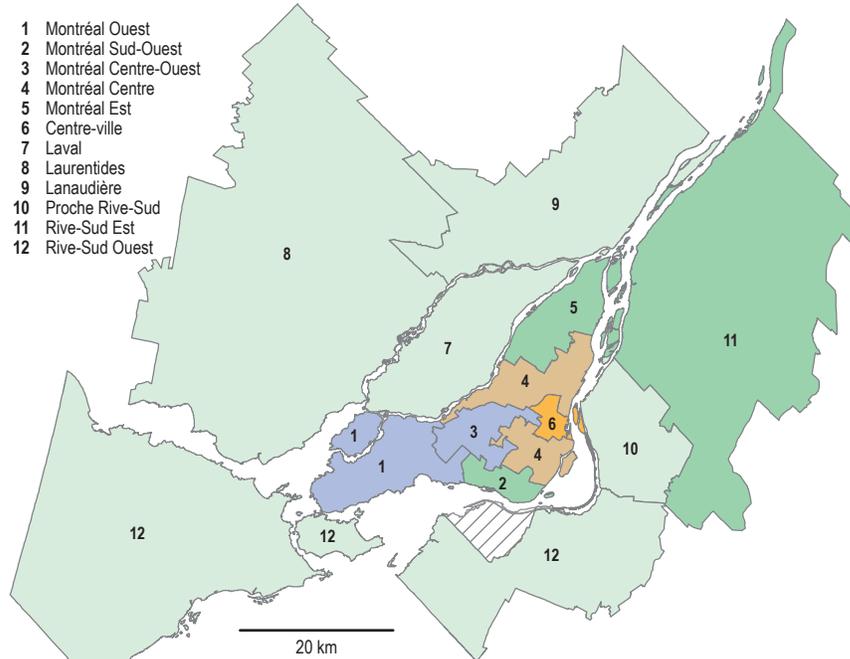


Figure 14 – La structure de l'emploi des zones de la ZME de Montréal, 2011



TYPLOGIE DES ZONES EN FONCTION DES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES EMPLOIS SELON LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE *

DÉNOMINATION DES TYPES DE STRUCTURE D'EMPLOI

- A** Zone fortement spécialisée dans le secteur *secondaire*, les *services à la consommation* et les emplois de niveau de compétence *élémentaire* et *intermédiaire*
- B** Zone spécialisée dans les emplois des *services à la consommation* et *consommation* et les emplois de niveau de compétence *élémentaire*
- C** Zone spécialisée dans le *secteur secondaire* et légèrement spécialisée dans les emplois de niveau de compétence *intermédiaire*
- D** Zone spécialisée dans les emplois des *services publics* et les emplois de niveau de compétence *professionnel*
- E** Zone très spécialisée dans les *services à la production* et les emplois de niveau de compétence *professionnel* et de *gestion*

QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION DES EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE NIVEAU DE COMPÉTENCE

Zone	Groupe	Secteur d'activité				Niveau de compétence				
		Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
		Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,49	1,5 à max.				
Rive-sud Est	A	1,54	1,24	0,72	0,70	0,98	0,68	1,03	1,13	1,26
Montréal Est		1,65	1,14	0,74	0,76	0,97	0,57	1,06	1,20	1,21
Montréal-Sud Ouest		1,61	1,03	0,93	0,77	1,00	0,65	0,95	1,21	1,31
Rive-Sud Est	B	1,11	1,21	0,70	0,96	1,08	0,68	1,02	1,06	1,37
Laval		1,16	1,19	0,76	0,94	1,00	0,77	1,04	1,09	1,12
Laurentides		1,33	1,15	0,62	1,00	0,97	0,73	1,06	1,05	1,30
Lanaudière	B	1,27	1,23	0,60	0,98	0,89	0,65	1,06	1,05	1,53
Proche Rive-Sud		1,07	1,06	0,76	1,15	0,89	0,98	1,04	1,00	1,05
Montréal Ouest	C	1,33	1,06	1,09	1,67	1,05	0,81	1,00	1,14	0,96
Montréal Centre-Ouest		1,87	1,02	1,03	0,49	1,08	0,92	0,97	1,16	0,74
Montréal Centre	D	0,62	0,89	0,88	1,46	0,91	1,20	1,03	0,88	0,92
Centre-ville	E	0,20	0,71	1,74	1,01	1,12	1,52	0,89	0,80	0,64

* Typologie obtenue à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de spécialisation des emplois selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence.

Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

L'objectif de cette dernière section est de dresser un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal. Nous démontrerons tout d'abord qu'il existe un écart important entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone. Par la suite, deux indicateurs seront analysés : le taux d'attraction qui permet de repérer les zones attractives (celles qui comprennent plus d'emplois que de travailleurs); le taux de départ, soit la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence. Finalement, nous analyserons les principaux flux de navetteurs entre les cinq régions, puis entre les douze zones.

La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone

La répartition des travailleurs et des emplois par région et par zone montre qu'il existe des écarts importants entre les emplois disponibles dans une région ou une zone, et le nombre de travailleurs qui y résident. Dans la région de Montréal, le bilan est positif avec 329 580 emplois de plus que de travailleurs (voir le bilan au tableau 12), cet écart s'est accru de 2,3% depuis 2006 en raison principalement d'une baisse du nombre de travailleurs (-6 500). Une telle situation signifie que la région de Montréal doit attirer des travailleurs résidant hors de son territoire pour combler les emplois disponibles. En contrepartie, toutes les autres régions de la ZME de Montréal – Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie – affichent des bilans négatifs : elles comprennent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire respectif.

Le taux d'attraction par zone

Le portrait infra-métropolitain du marché du travail de la ZME a permis de démontrer que les principales zones d'emplois sont situées sur l'île de Montréal. La cartographie du taux d'attraction (figure 15) vient illustrer ce constat, puisque toutes les zones attractives ou en situation d'équilibre se retrouvent au centre de la ZME. Avec un taux d'attraction de 4,34, le Centre-ville est la zone attractive par excellence. Autrement dit, il y a au Centre-ville quatre fois plus d'emplois que de travailleurs. Par conséquent, même si tous les travailleurs qui résident dans la zone Centre-ville travaillaient aussi sur ce territoire, l'excédent d'emplois ou le déficit de main-d'œuvre serait encore de 269 995 emplois.

Le taux d'attraction

Le taux d'attraction est défini, pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre de travailleurs qui habitent ce même territoire.

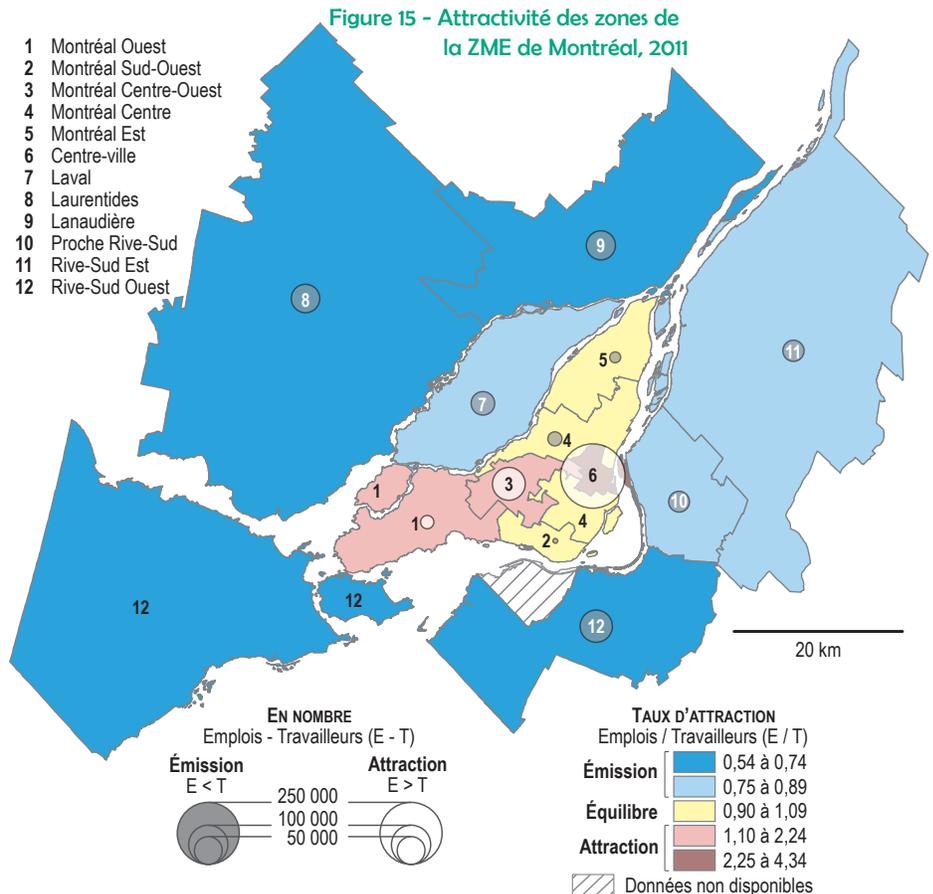
Quand il avoisine l'unité (entre 0,9 et 1,1), il y a une situation d'équilibre, c'est-à-dire que le nombre de travailleurs est équivalent au nombre d'emplois. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce soit les travailleurs qui habitent ce territoire qui y travaillent. Si le taux d'attraction dépasse l'unité, on est en situation d'attraction puisqu'il y a plus d'emplois disponibles que de travailleurs; le territoire doit attirer une main-d'œuvre extérieure pour répondre à ses besoins. À l'inverse, un taux inférieur à l'unité indique que l'on est en situation déficitaire (il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles sur le territoire) et que certains travailleurs doivent sortir de leur territoire pour occuper un emploi (émission).

Outre la zone Centre-ville, deux autres zones sont également attractives, soit Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest, avec des taux d'attraction respectifs de 1,98 et 1,11. Par contre, toutes les zones des couronnes nord et sud et celle de Laval affichent des taux d'attraction inférieurs à 0,85, ce qui indique qu'elles

Tableau 12 – Les emplois et les travailleurs par région et par zone, ZME de Montréal, 2011

Région Zone	Emplois (E)		Travailleurs* (T)		Bilan (E - T)	Taux d'attraction (E / T)
	N	%▼	N	%▼		
ZME	1 801 595	100,0	1 740 825	100,0	60 770	1,03
Montréal	1 142 170	63,4	812 590	46,7	329 580	1,41
1- Montréal Ouest	120 000	6,7	108 385	6,2	11 615	1,11
2- Montréal Sud-Ouest	49 255	2,7	50 740	2,9	-1 485	0,97
3- Montréal Centre-Ouest	141 860	7,9	71 735	4,1	70 125	1,98
4- Montréal Centre	368 965	20,5	381 865	21,9	-12 900	0,97
5- Montréal Est	111 315	6,2	119 080	6,8	-7 765	0,93
6- Centre-ville	350 770	19,5	80 775	4,6	269 995	4,34
7- Laval	146 675	8,1	182 685	10,5	-36 010	0,80
8- Laurentides	136 590	7,6	189 380	10,9	-52 790	0,72
9- Lanaudière	74 215	4,1	129 305	7,4	-55 090	0,57
Montérégie	301 945	16,8	426 870	24,5	-124 925	0,71
10- Proche Rive-Sud	123 680	6,9	151 860	8,7	-28 180	0,81
11- Rive-Sud Est	99 005	5,5	128 125	7,4	-29 120	0,77
12- Rive-Sud Ouest	79 260	4,4	146 885	8,4	-67 625	0,54

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici. ▼ : pourcentage en colonne.



Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

comptent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire. L'écart le plus important est enregistré dans la zone Rive-Sud Ouest avec un taux d'attraction de 0,54 : il y a donc pratiquement deux fois plus de travailleurs que d'emplois sur ce territoire.

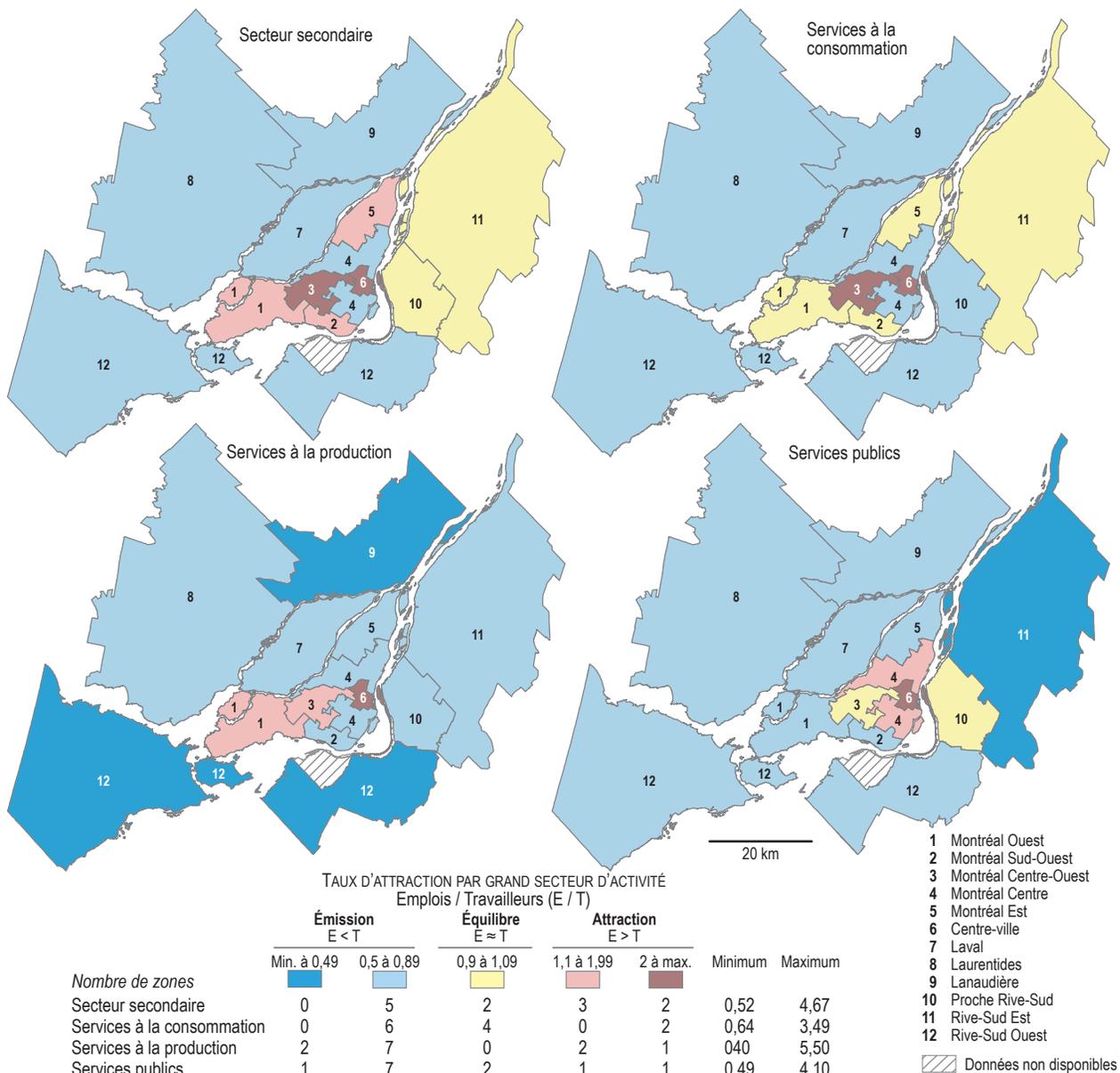
Le taux d'attraction par zone selon les secteurs d'activité

L'analyse des taux d'attraction par secteur d'activité est en bonne partie le reflet du niveau global d'attraction précédemment analysé. Les zones non attractives sont situées dans les couronnes nord et sud (Laurentides, Lanaudière et Montérégie), à Laval et parfois aussi sur l'île de Montréal, tandis que les zones attractives sont uniquement localisées sur l'île de Montréal (figure 16). Soulignons d'ailleurs que le Centre-ville est la seule zone de la ZME attractive pour les quatre secteurs, et que les zones Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest sont les seules autres zones pluriattractives (respectivement trois et deux secteurs). On

remarque enfin trois pôles uni-attractifs, aussi sur l'île, Montréal Centre, Montréal Est et Montréal Sud-Ouest. À l'inverse, les zones de Laval et les zones de couronnes nord et sud sont répulsives quel que soit le secteur d'activité.

De façon plus détaillée, le Centre-ville se démarque par ses taux d'attraction les plus élevés dans trois secteurs d'activité. On y retrouve 5,5 fois plus d'emplois que de travailleurs dans les *services à la production*, 4,1 fois plus pour les *services publics* et 3,49 fois plus dans les *services à la consommation*. Les zones Montréal Est (1,38), Montréal Ouest (1,48), Montréal Sud-Ouest (1,51) et Montréal Centre-Ouest (4,67) sont attractives pour le secteur *secondaire* et, pour cette dernière, également dans les *services à la consommation* (2,09). Toujours sur l'île, trois autres zones sont également attractives : Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest pour les *services à la production* (1,69 et 1,10) et la zone Montréal Centre pour les *services publics* (1,31). En résumé, la zone Centre-ville regroupe des activités ayant recours à un bassin de main-d'œuvre à

Figure 16 - Attractivité des zones de la ZME de Montréal selon les secteurs d'activité, 2011



l'échelle métropolitaine, et son attraction s'exerce dans tous les secteurs d'activité. De plus, la nature spécialisée de l'ouest de l'île – les zones de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest dans le secteur *secondaire* et les *services à la production* – ressort car c'est la seule autre partie de la ZME qui est pluriattractive.

Le taux de départ par région

Les travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence sont appelés navetteurs. Dans la ZME de Montréal, 514 230 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur région de résidence (tableau 13), une hausse de 10,4% en dix ans, comparativement aux 465 960 navetteurs de 2001. Celle-ci est toutefois inférieure à l'augmentation du nombre de travailleurs qui occupent un emploi dans la ZME (12,5%). Les plus grands flux de navetteurs partent, dans l'ordre, de la Montérégie (189 920, soit 36,9%), de Laval (104 450 soit 20,3%), des Laurentides (82 740 soit 16,1%) et de Lanaudière (75 640 soit 14,7%).

Le taux de départ par région représente la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur région de résidence (voir l'encadré ci-contre). Les régions de Lanaudière (58,5%) et de Laval (57,2%) affichent les taux de départ les plus élevés, suivies de celles de

Le taux de départ

Le taux de départ est défini pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre de travailleurs occupant un emploi situé hors de leur territoire de résidence et le nombre total de travailleurs dans le territoire. Il exprime donc la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur zone ou de leur région de résidence.

la Montérégie (44,5%) et des Laurentides (43,7%). Autrement dit, près de trois travailleurs sur cinq qui résident soit dans Lanaudière, soit à Laval quittent leur région de résidence pour travailler. Le taux de départ par région de l'ensemble de la ZME est bien plus bas (29,5%), puisque celui de la région de Montréal n'est que de 7,6% (en hausse de 0,2 point depuis 2006). Avec Laval, cette région est la seule en croissance entre 2006 et de 2011, puisque les autres régions ont enregistré une baisse de leur taux de départ.

Le taux de départ par zone

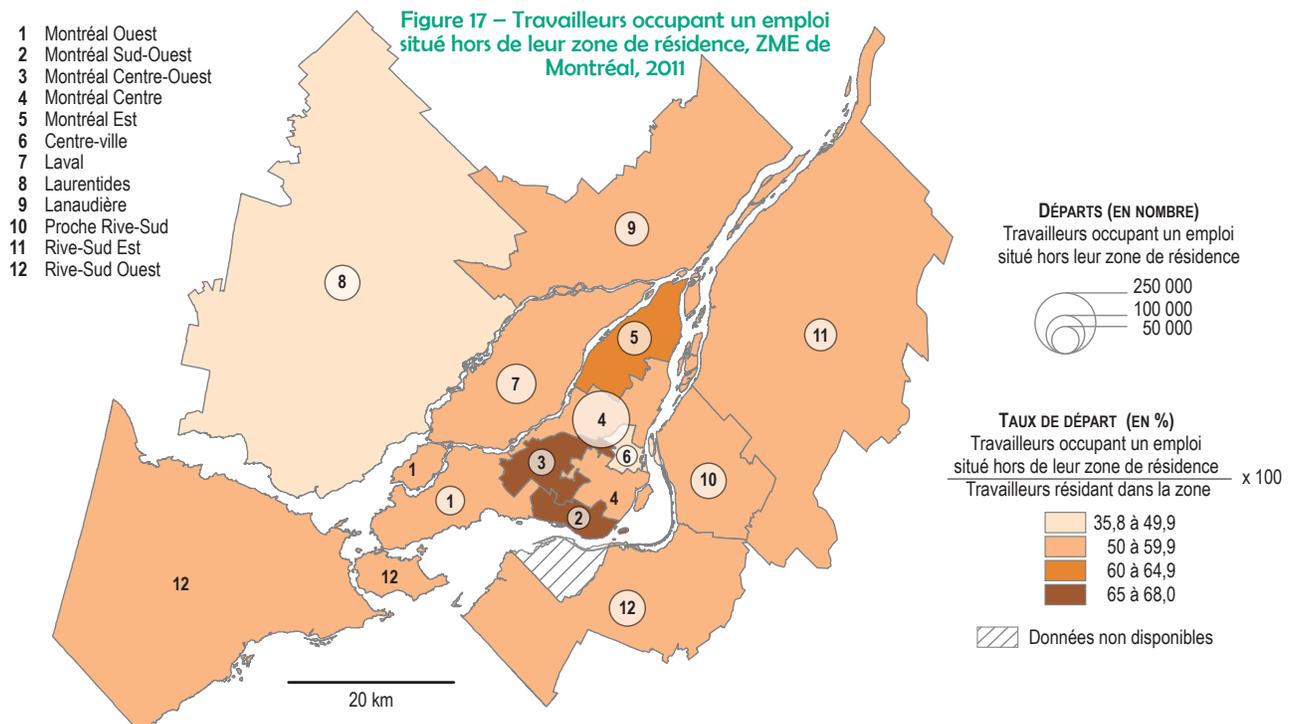
L'analyse du nombre de départs peut être également réalisée par zone à partir de la figure 17 : la taille des cercles proportionnels illustre le nombre de départs par zone. Dans la ZME de Montréal, 966 015 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence, une hausse de 6,7% comparativement aux 905 195 navetteurs de la ZME en 2001. Les principaux flux proviennent de Montréal Centre (218 975, soit 22,7%), de Laval (104 450, soit 10,8%) et de la Rive-Sud Ouest (87 360, soit 9%).

Toujours à la figure 17, les classes de couleur représentent le taux de départ par zone et permettent de repérer celles qui génèrent proportionnellement le plus de navetteurs. Seules deux zones – le Centre-ville (35,8%) et les Laurentides (43,7%) – voient moins de la moitié de leurs travailleurs occuper un emploi localisé à l'extérieur du territoire de la zone. Il convient toutefois d'analyser avec prudence le faible taux de départ observé pour la zone des Laurentides. Il s'explique en partie par la grande superficie de cette zone qui s'étend des municipalités de Saint-Jérôme à Boisbriand du nord au sud, et des municipalités d'Oka

Tableau 13 – Navetteurs par région, ZME de Montréal, 2006 et 2011

Région	Travailleurs en 2011*		Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence en 2011			Taux de départ en 2006 %
	N	%▼	N	%▼	Taux de départ %►	
Total ZME	1 740 825	100,0	514 230	100,0	29,5	29,2
Montréal	812 590	46,7	61 480	12,0	7,6	7,4
Laval	182 685	10,5	104 450	20,3	57,2	57,0
Laurentides	189 380	10,9	82 740	16,1	43,7	45,0
Lanaudière	129 305	7,4	75 640	14,7	58,5	59,6
Montérégie	426 870	24,5	189 920	36,9	44,5	45,7

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.



à Sainte-Thérèse d'ouest en est. Par exemple, un navetteur résidant à Saint-Jérôme et travaillant à Boisbriand n'est pas considéré comme un navetteur interzone, alors qu'un navetteur résidant à Westmount et travaillant au centre-ville est considéré comme un navetteur interzone, bien que la distance entre ses lieux de résidence et d'emploi soit beaucoup plus courte. Rappelons d'ailleurs que le taux de départ de la région de la Montérégie est semblable à celui des Laurentides.

Finalement, les plus forts taux de départ sont affichés par trois zones de l'île de Montréal : Montréal Sud-Ouest (67,9% en hausse de 0,6 point depuis 2006), Montréal Centre-Ouest (65,7%, en hausse de 1,2 point) et Montréal Est (64,5%, en hausse de 1,1 point). Ainsi, dans ces trois zones, plus de trois personnes occupées sur cinq travaillent hors de leur zone de résidence.

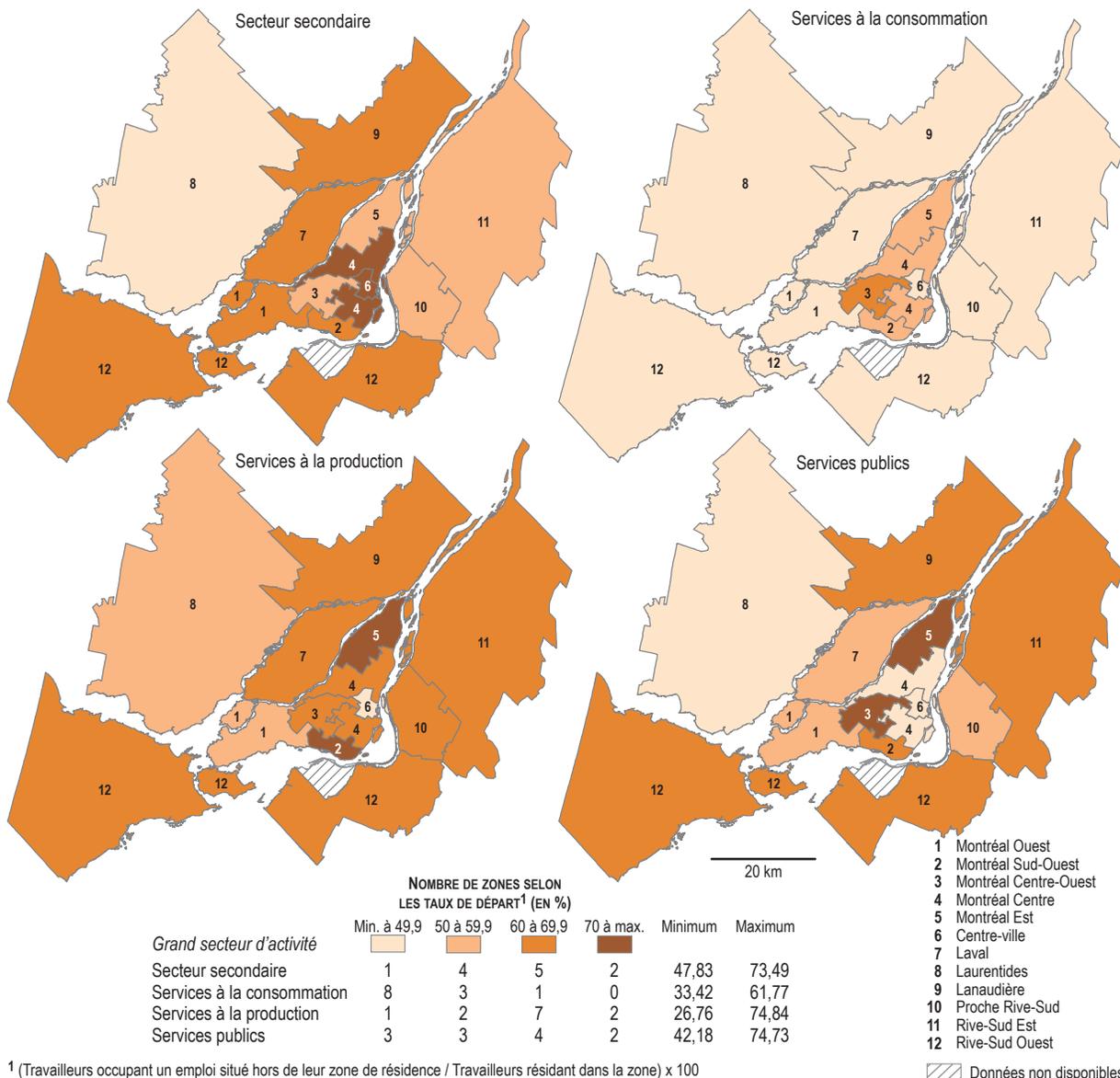
Le taux de départ par zone selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence

Par secteur d'activité, les taux de départ sont globalement plus élevés pour les services à la production et le secteur secondaire, comparativement aux services publics et, surtout, aux services à la consommation (figure 18).

Par exemple, plus de 70% des travailleurs du secteur des services à la production qui habitent dans les zones Montréal Sud-Ouest et Montréal Est travaillent à l'extérieur de leur zone de résidence. Excepté pour la zone des Laurentides, la majorité des travailleurs du secteur secondaire occupent un emploi hors de leur zone de résidence; cette proportion atteint même plus de 70% pour ceux résidant dans les zones du centre-ville et de Montréal Centre.

À l'inverse, les taux de départ des personnes occupant un emploi relié aux services à la consommation sont beaucoup plus faibles et demeurent inférieurs à 50% dans huit zones, dont le Centre-ville (33,4%), les Laurentides (35%), la Rive-Sud Est (36,2%) et Montréal Ouest (39,6%). Deux réalités peuvent expliquer une telle situation. D'une part, dans ces zones sont présents de nombreux emplois du secteur des services à la consommation que peuvent occuper les résidents de la zone. D'autre part, les emplois de ce secteur d'activité sont plus souvent faiblement rémunérés et à temps partiel; les personnes qui les occupent sont sûrement moins enclines que celles travaillant à temps plein et bénéficiant de meilleurs salaires à effectuer des déplacements domicile-travail impliquant de longs trajets.

Figure 18 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les secteurs d'activité, ZME de Montréal, 2011

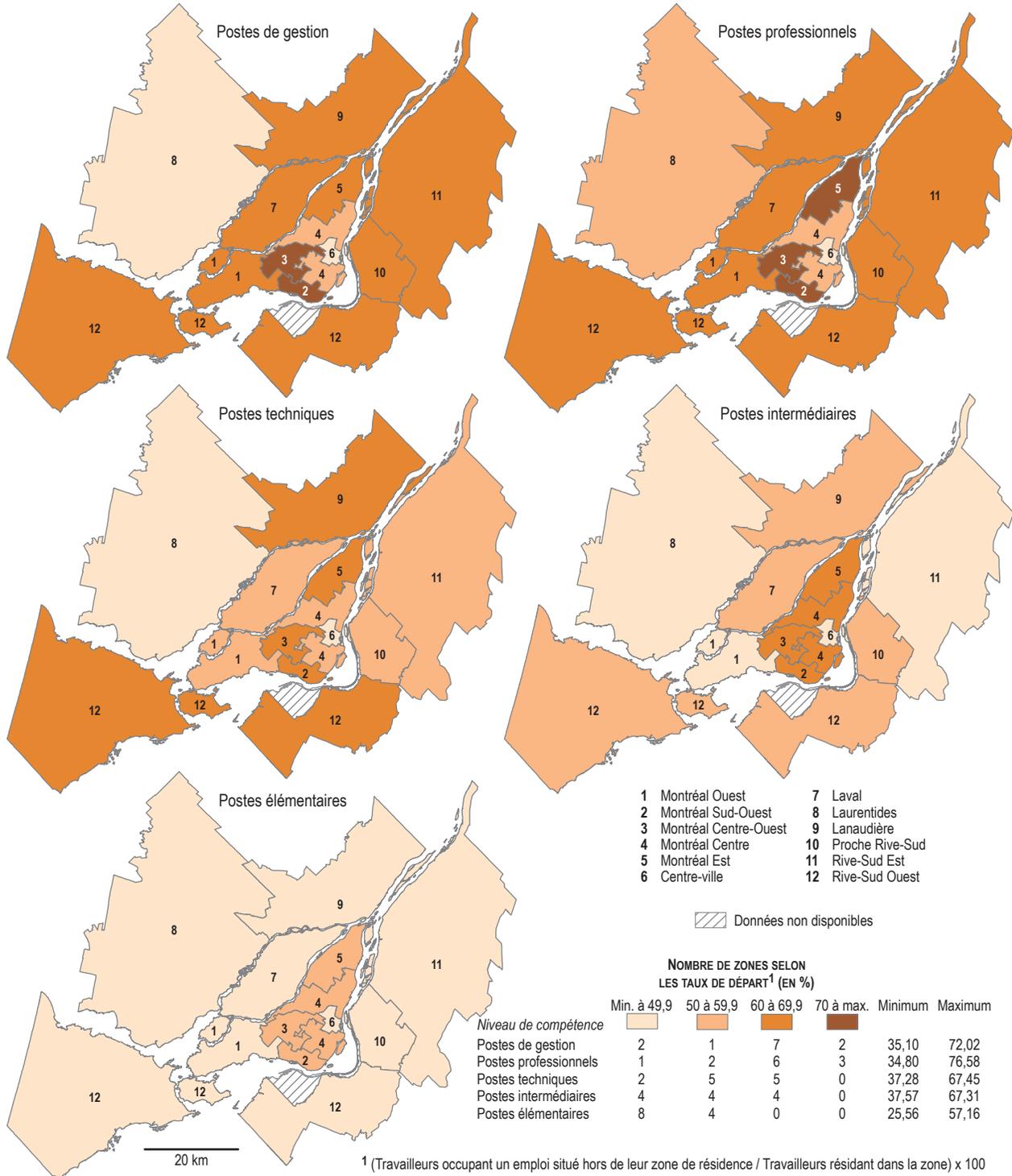


Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

À la figure 19, la cartographie des taux de départ selon les niveaux de compétence vient indirectement confirmer cette hypothèse : plus le niveau de compétence des travailleurs augmente, plus les taux de départ augmentent. Le personnel de niveau *élémentaire* est celui qui quitte le moins sa zone de résidence pour travailler : dans huit zones sur douze, le taux de départ est inférieur à 50%. Autrement dit, les travailleurs sont plus de la moitié à quitter leur zone de résidence dans uniquement quatre zones, toutes situées sur l'île de Montréal, soit Montréal Sud-Ouest (52,9%), Montréal Centre (55,1%), Montréal Est (56,3%) et Montréal Centre-Ouest (57,2%). Inversement, plus de 70% du personnel *de gestion*

qui réside sur le territoire de Montréal Sud-Ouest et Montréal Centre-Ouest effectue des déplacements domicile-travail interzones. Il en va de même pour 70% du personnel *professionnel* des zones de Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest et Montréal Est. En résumé, les *services à la consommation* et les emplois à bas niveau de compétence ont des taux de départ faibles. Par contre, les employés du secteur *secondaire* et des *services à la production* ont le plus tendance à travailler hors de leur zone de résidence, alors que les employés des *services à la consommation* ont plutôt tendance à travailler dans leur zone de résidence.

Figure 19 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, ZME de Montréal, 2011



Les flux de navetteurs par région

La matrice des déplacements domicile-travail (tableau 14) permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les cinq régions de la ZME de Montréal (voir le guide de lecture de la matrice dans l'encadré ci-contre).

Avant d'analyser plus en détail la matrice, on remarque que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers Montréal en provenance, dans l'ordre, de la Montérégie (164 615 personnes résident en Montérégie et travaillent à Montréal), de Laval (90 395), de Lanaudière (49 645), des Laurentides (45 255) et de l'extérieur de la ZME (41 165).

Les pourcentages en colonne (%▼) décrivent les origines des flux et permettent ainsi de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une région donnée? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois d'une région sont occupés par des résidents de la même région : 53,3% des emplois situés dans la région de Laval sont occupés par des Lavallois, 65,8% pour Montréal, 72,3% pour Lanaudière, 78,1% pour les Laurentides et 78,5% pour la Montérégie. Ainsi, les bassins d'emploi des régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie ont fortement recours à une main-d'œuvre locale puisque trois emplois sur quatre sont occupés par des résidents de la région. La situation est différente à Laval et à Montréal, deux régions qui ont plus souvent recours à une main-d'œuvre résidant hors de leur territoire. Par exemple, sur les 146 670 emplois disponibles à Laval, 17,4% sont occupés par des résidents de la région voisine des Laurentides et 14,5% par des habitants de Montréal. De même, sur les 1 142 175 emplois disponibles dans la région de Montréal, 14,4% sont occupés par des Montérégiens, 7,9% par des Lavallois, 4,3% par des Lanaudois et 4% par des Laurentidiens. Notons finalement que deux régions attirent de façon non négligeable une main-d'œuvre résidant hors de la ZME de Montréal : respectivement, 11,9% et 11,6% des emplois de Lanaudière et de la Montérégie sont occupés par des travailleurs qui résident à l'extérieur du territoire de la ZME.

Les pourcentages en ligne (%►) décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent ainsi de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée? Parmi les 812 585 travailleurs résidant dans la région de Montréal, 92,4% occupent un emploi situé sur l'île, 2,8% se dirigent vers la Montérégie et 2,6% vers Laval. Par contre, les travailleurs des quatre autres régions résident et travaillent moins souvent dans la même région : 41,5% des travailleurs de Lanaudière restent dans leur région pour travailler, 42,8% de ceux de Laval, 55,5% de ceux de la Montérégie et 56,3% de ceux des Laurentides. En outre, Montréal attire énormément de travailleurs provenant des autres régions puisque respectivement 49,5%, 38,6%, 38,4% et 23,9% des travailleurs qui résident à Laval, dans la Montérégie, dans Lanaudière et dans les Laurentides occupent un emploi situé à Montréal. Cela dit, ces parts sont en baisse sensible depuis 2006 (entre -0,1 point pour Laval et -2,5 points pour Lanaudière). Finalement, la région de Laval attire aussi des travailleurs résidant dans les régions limitrophes des Laurentides (13,4%) et de Lanaudière (10,2%).

Tableau 14 – Matrice des déplacements domicile-travail par région, ZME de Montréal, 2011

N %► %▼	Lieux de travail : destinations des flux							Total travailleurs*	
	Montréal	Laval	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	ZME	Hors ZME		
Lieux de résidence : origines des flux	Montréal	751 105 92,4 65,8	21 260 2,6 14,5	5 555 0,7 4,1	3 990 0,5 5,4	23 035 2,8 7,6	804 945 99,1 44,7	7 645 0,9 0,5	812 585
	Laval	90 395 49,5 7,9	78 230 42,8 53,3	7 665 4,2 5,6	2 370 1,3 3,2	2 640 1,4 0,9	181 300 99,2 10,1	1 380 0,8 0,1	182 680
	Laurentides	45 255 23,9 4,0	25 460 13,4 17,4	106 645 56,3 78,1	4 485 2,4 6,0	1 465 0,8 0,5	183 310 96,8 10,2	6 065 3,2 0,4	189 385
	Lanaudière	49 645 38,4 4,3	13 150 10,2 9,0	6 220 4,8 4,6	53 665 41,5 72,3	2 665 2,1 0,9	125 340 96,9 7,0	3 965 3,1 0,2	129 305
	Montérégie	164 615 38,6 14,4	3 220 0,8 2,2	1 075 0,3 0,8	840 0,2 1,1	236 950 55,5 78,5	406 700 95,3 22,6	20 160 4,7 1,2	426 870
ZME	1 101 010 63,2 96,4	141 310 8,1 96,3	127 160 7,3 93,1	65 355 3,8 88,1	266 770 15,3 88,4	1 701 610 97,7 94,5	39 200 2,3 2,4	1 740 825	
Hors ZME	41 165 2,4 3,6	5 365 0,3 3,7	9 430 0,5 6,9	8 855 0,5 11,9	35 170 2,0 11,6	99 980 5,8 5,5	1 627 520 94,2 97,6	1 727 490	
Total emplois	1 142 175 32,9	146 670 4,2	136 585 3,9	74 215 2,1	301 945 8,7	1 801 590 51,9	1 666 725 48,1	3 468 320	

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Guide de lecture de la matrice des déplacements domicile-travail par région

La ZME comprend sur son territoire 1 801 590 emplois et 1 740 825 travailleurs avec une adresse fixe de travail. La matrice des déplacements domicile-travail est en fait un tableau croisé des lieux de résidence et de travail des personnes qui résident dans la ZME ou qui travaillent dans la ZME.

N : nombre de travailleurs résidant dans une région donnée et occupant un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, 21 260 travailleurs habitent la région de Montréal et ont un emploi situé sur le territoire de Laval.

Total travailleurs : nombre de travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, 812 585 travailleurs habitent dans la région de Montréal, soit 46,7% de l'ensemble des 1 740 825 travailleurs de la ZME.

Total emplois : nombre d'emplois situés sur le territoire d'une région donnée. À titre d'exemple, la région de Laval comprend 146 670 emplois, soit 8,1% de l'ensemble des 1 801 590 emplois de la ZME.

%► : pourcentage en ligne dont la somme pour une région donne 100%. Il exprime la part des travailleurs résidant dans une région donnée qui occupent un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 189 385 travailleurs qui résident dans la région des Laurentides, 23,9% ont un emploi situé dans la région de Montréal.

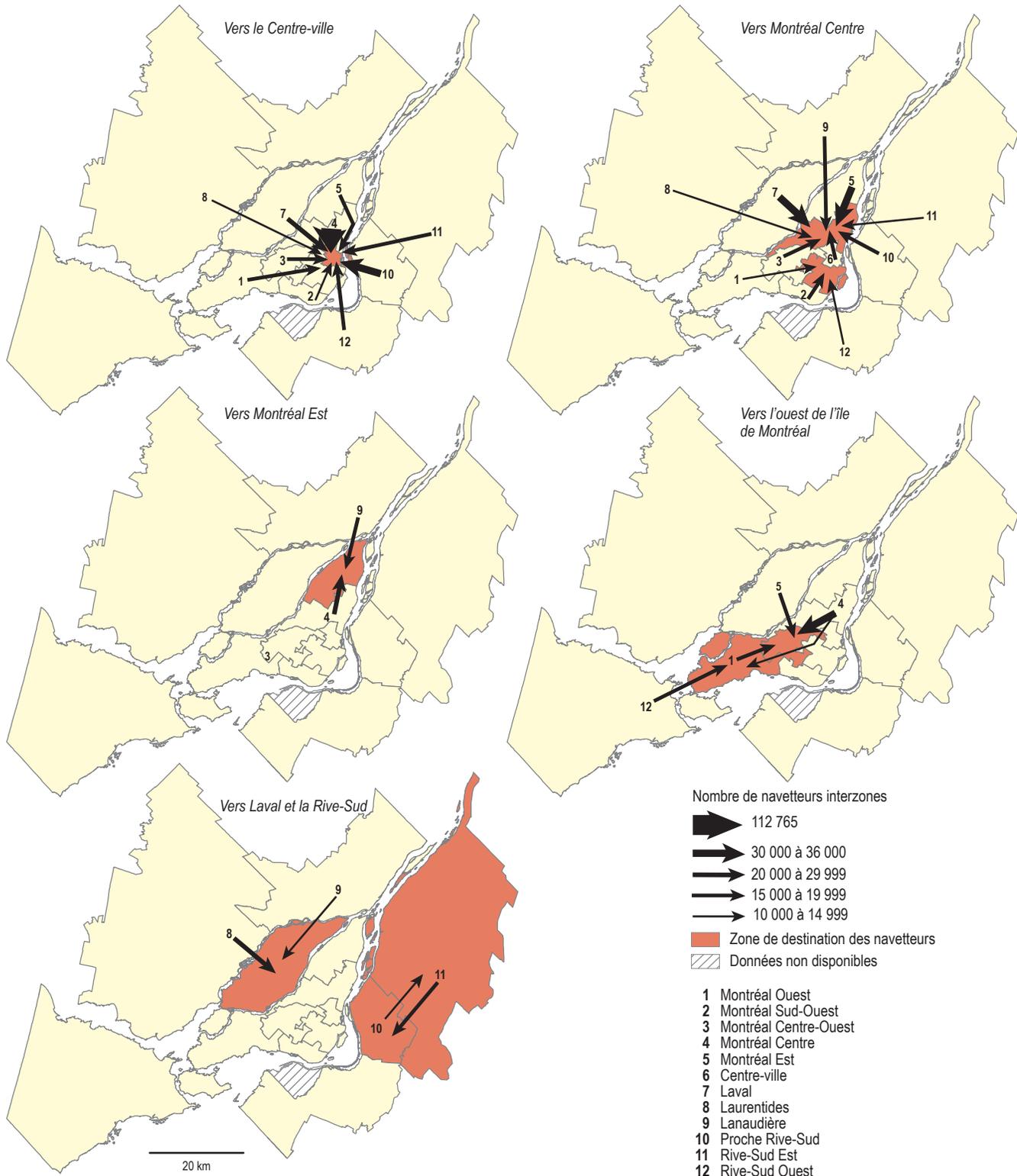
%▼ : pourcentage en colonne dont la somme pour une région donne 100%. Il exprime la part des emplois d'une région donnée occupée par des travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 146 670 emplois situés dans la région de Laval, 14,5% sont occupés par des travailleurs résidant dans la région de Montréal.

Les flux de navetteurs par zone

La matrice des déplacements domicile-travail (tableau 15) permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les douze zones de la ZME de Montréal, soit un niveau géographique plus fin que celui des cinq régions. Elle s'interprète de la même façon que la matrice par région (voir le guide de lecture de la matrice à la page précédente).

Afin d'en faciliter la lecture, seuls les flux de navetteurs interzones les plus importants sont représentés à la figure 20 : ceux comprenant plus de 10 000 navetteurs. Parmi eux, quatre s'élèvent à plus de 30 000 : de Montréal Centre à destination du Centre-ville (112 765 travailleurs), de Montréal Est vers Montréal Centre (33 370), de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (33 295) et de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (32 850).

Figure 20 – Les principaux flux de navetteurs interzones dans la ZME de Montréal selon les destinations, 2011



Les pourcentages en colonne (%▼) décrivent les origines des flux et permettent de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une zone donnée? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois des zones situées dans les couronnes nord et sud et à Laval sont occupés par des résidents de la même zone : 53,3% des emplois situés dans la zone de Laval sont occupés par des Lavallois, 54,2% pour la Proche Rive-Sud, 59,5% pour la Rive-Sud Est, 75,1% pour la Rive-Sud Ouest, 72,3% pour Lanaudière et 78,1% pour les Laurentides. À l'inverse, les zones de la région de Montréal ont moins souvent recours à une main-d'œuvre locale. Ce constat vaut surtout pour les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest, qui comptent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs, où respectivement 14,8% et 17,3% des emplois sont occupés par des résidents. Ailleurs à Montréal, cette proportion varie de 33% pour Montréal Sud-Ouest à 44,2% pour Montréal Ouest.

Les pourcentages en ligne (%►) décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée? Les travailleurs qui n'occupent pas un emploi dans leur zone de résidence se dirigent généralement vers une zone voisine. Ainsi, la zone de Montréal Centre représente la principale destination des navetteurs qui résident à Montréal Est (28%), à Montréal Centre-Ouest (25,3%), au Centre-ville (20,5%), à Laval (16,5%) et dans Lanaudière (14%). De même, le Centre-ville est la principale destination des navetteurs habitant dans les zones limitrophes de Montréal Centre (29,5%), Montréal Sud-Ouest (20,4%) et Proche Rive-Sud (21,9%). Finalement, les navetteurs qui résident dans les Laurentides se dirigent avant tout vers la zone de Laval (13,4%), ceux de la Rive-Sud Est vers la Proche Rive-Sud (16,2%), ceux de la Rive-Sud Ouest vers Montréal Ouest (12,7%). Par contre, ceux de Montréal Ouest se dirigent vers le Centre-ville (14,2%), puis Montréal Centre-Ouest (14,1%).

Tableau 15 – Matrice des déplacements domicile-travail par zone, ZME de Montréal, 2011

N %► %▼	Lieux de travail : destinations des flux														ZME	Hors ZME	Total travailleurs*
	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive- Sud Ouest					
Montréal Ouest	52 985 48,9 44,2	4 055 3,7 8,2	15 335 14,1 10,8	12 380 11,4 3,4	1 565 1,4 1,4	15 440 14,2 4,4	2 295 2,1 1,6	895 0,8 0,7	100 0,1 0,1	655 0,6 0,5	325 0,3 0,3	1 645 1,5 2,1	107 665 99,3 6,0	725 0,7 0,0	108 390 3,1		
Montréal Sud-Ouest	4 695 9,3 3,9	16 265 32,1 33,0	5 120 10,1 3,6	9 895 19,5 2,7	1 300 2,6 1,2	10 335 20,4 2,9	865 1,7 0,6	220 0,4 0,2	10 0,0 0,0	830 1,6 0,7	240 0,5 0,2	605 1,2 0,8	50 370 99,3 2,8	370 0,7 0,0	50 735 1,5		
Montréal Centre- Ouest	4 290 6,0 3,6	1 495 2,1 3,0	24 570 34,3 17,3	18 120 25,3 4,9	1 585 2,2 1,4	16 920 23,6 4,8	2 395 3,3 1,6	525 0,7 0,4	145 0,2 0,2	630 0,9 0,5	285 0,4 0,3	245 0,3 0,3	71 200 99,3 4,0	540 0,8 0,0	71 735 2,1		
Montréal Centre	12 110 3,2 10,1	9 570 2,5 19,4	32 850 8,6 23,2	162 890 42,7 44,1	21 710 5,7 19,5	112 765 29,5 32,1	9 815 2,6 6,7	2 730 0,7 2,0	1 775 0,5 2,4	6 545 1,7 5,3	3 190 0,8 3,2	1 820 0,5 2,3	377 860 99,0 21,0	4 000 1,0 0,2	381 865 11,0		
Montréal Est	2 825 2,4 2,4	1 515 1,3 3,1	6 915 5,8 4,9	33 370 28,0 9,0	42 235 35,5 37,9	19 775 16,6 5,6	4 785 4,0 3,3	805 0,7 0,6	1 850 1,6 2,5	1 910 1,6 1,5	1 475 1,2 1,5	375 0,3 0,5	117 840 99,0 6,5	1 230 1,0 0,1	119 080 3,4		
Centre-ville	1 740 2,2 1,5	730 0,9 1,5	4 055 5,0 2,9	16 560 20,5 4,5	1 380 1,7 1,2	51 825 64,2 14,8	1 095 1,4 0,7	380 0,5 0,3	100 0,1 0,1	1 135 1,4 0,9	600 0,7 0,6	355 0,4 0,4	79 945 99,0 4,4	825 1,0 0,0	80 780 2,3		
Laval	8 355 4,6 7,0	2 330 1,3 4,7	17 210 9,4 12,1	30 075 16,5 8,2	9 135 5,0 8,2	23 280 12,7 6,6	78 230 42,8 53,3	7 665 4,2 5,6	2 370 1,3 3,2	1 375 0,8 1,1	675 0,4 0,7	595 0,3 0,8	181 300 99,2 10,1	1 380 0,8 0,1	182 680 5,3		
Laurentides	6 430 3,4 5,4	1 550 0,8 3,1	9 940 5,2 7,0	12 640 6,7 3,4	3 565 1,9 3,2	11 130 5,9 3,2	25 460 13,4 17,4	106 645 56,3 78,1	4 485 2,4 6,0	550 0,3 0,4	500 0,3 0,5	425 0,2 0,5	183 310 96,8 10,2	6 065 3,2 0,4	189 385 5,5		
Lanaudière	1 635 1,3 1,4	790 0,6 1,6	4 400 3,4 3,1	18 055 14,0 4,9	15 290 11,8 13,7	9 470 7,3 2,7	13 150 10,2 9,0	6 220 4,8 4,6	53 665 41,5 72,3	1 290 1,0 1,0	1 055 0,8 1,1	310 0,2 0,4	125 340 96,9 7,0	3 965 3,1 0,2	129 305 3,7		
Proche Rive-Sud	1 840 1,2 1,5	1 715 1,1 3,5	4 690 3,1 3,3	18 130 11,9 4,9	3 265 2,2 2,9	33 295 21,9 9,5	980 0,6 0,7	270 0,2 0,2	330 0,2 0,4	67 065 44,2 54,2	14 285 9,4 14,4	2 685 1,8 3,4	148 570 97,8 8,2	3 290 2,2 0,2	151 860 4,4		
Rive-Sud Est	780 0,6 0,7	695 0,5 1,4	2 405 1,9 1,7	12 170 9,5 3,3	3 165 2,5 2,8	17 340 13,5 4,9	620 0,5 0,4	240 0,2 0,2	365 0,3 0,5	20 755 16,2 16,8	58 905 46,0 59,5	1 350 1,1 1,7	118 880 92,8 6,6	9 230 7,2 0,6	128 120 3,7		
Rive-Sud Ouest	18 590 12,7 15,5	6 445 4,4 13,1	9 560 6,5 6,7	12 275 8,4 3,3	1 720 1,2 1,5	16 425 11,2 4,7	1 620 1,1 1,1	560 0,4 0,4	150 0,1 0,2	9 545 6,5 7,7	2 765 1,9 2,8	59 525 40,5 75,1	139 220 94,8 7,7	7 670 5,2 0,5	146 885 4,2		
ZME	116 250 6,7 96,9	47 160 2,7 95,7	137 040 7,9 96,6	356 570 20,5 96,6	105 920 6,1 95,2	338 010 19,4 96,4	141 310 8,1 96,3	127 160 7,3 93,1	65 355 3,8 88,1	112 310 6,5 90,8	84 400 4,8 85,3	70 045 4,0 88,4	1 701 610 97,7 94,5	39 200 2,3 2,4	1 740 825 50,2		
Hors ZME	3 750 0,2 3,1	2 095 0,1 4,3	4 820 0,3 3,4	12 415 0,7 3,4	5 395 0,3 4,8	12 765 0,7 3,6	5 365 0,3 3,7	9 430 0,5 6,9	8 855 0,5 11,9	11 380 0,7 9,2	14 605 0,8 14,8	9 210 0,5 11,6	99 980 5,8 5,5	1 627 520 94,2 97,6	1 727 490 49,8		
Total emplois	120 000	49 255	141 865	368 985	111 310	350 775	146 670	136 585	74 215	123 685	99 000	79 260	1 801 595	1 666 725	3 468 320		

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici. %▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

L'analyse du navettage démontre que les zones de la région de Montréal, principalement celles du Centre-ville, Montréal Ouest, Montréal Centre-Ouest et, dans une moindre mesure Montréal Centre, ont des bassins de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine. On entend par là que d'importants flux de travailleurs proviennent de plusieurs zones d'emploi différentes et pas nécessairement contiguës. Les flux vers Montréal Centre sont en partie attribuables au volume d'emploi important qui s'y trouve, mais aussi à sa spécialisation en emplois du secteur des services publics. La spécialisation de la zone Centre-ville en emplois des services à la production et la spécialisation de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest en emplois du secteur secondaire expliquent aussi la nature métropolitaine de leur bassin de main-d'œuvre. Par contre, les zones de Laval et des couronnes nord et sud avec une spécialisation dans les services à la consommation ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux : soit les travailleurs résident dans la même zone, soit ils proviennent d'une ou deux zones contiguës.

La situation de la population immigrante sur le marché de l'emploi constitue un enjeu majeur pour le Conseil emploi métropole. Par conséquent, cette section reprend certains thèmes d'analyse précédents pour la population immigrante. Dans un premier temps, on y dresse le portrait de la répartition spatiale des travailleurs immigrants en fonction de leurs lieux de résidence et de travail. Puis, la distribution spatiale des travailleurs immigrants au sein des cinq régions et des douze zones est analysée selon les niveaux de compétence. Finalement, la situation de la population immigrante est analysée sous l'angle du navettage infra-métropolitain dans la ZME de Montréal. Pour ce faire, les taux de départ des navetteurs interrégionaux et interzones sont comparés à ceux de l'ensemble de travailleurs.

La répartition spatiale des travailleurs immigrants par région selon les lieux de résidence et de travail

Une majorité de travailleurs immigrants résidant sur l'île de Montréal

En 2011, 434 120 travailleurs immigrants résident sur le territoire de la ZME. De ce nombre, 393 100 ont un lieu de travail localisé au Québec (tableau 16). Un peu plus des deux tiers de ces derniers habitent sur l'île de Montréal, soit une proportion nettement plus élevée que pour l'ensemble des travailleurs (69% contre 46,7%). Un autre quart réside en Montérégie (13,9%) ou à Laval (12,6%). Les régions des Laurentides et de Lanaudière se partagent moins de 5% des effectifs (respectivement 2,4% et 2,1%).

Quatre emplois sur cinq dans la région de Montréal

Parmi les 1 801 595 emplois que compte le territoire de la ZME en 2011, 391 300 emplois (21,7%) sont occupés par des travailleurs immigrants. La grande majorité de ces emplois sont situés dans la région de Montréal, et ce, dans une proportion nettement plus élevée que pour l'ensemble des travailleurs (81,6% contre 63,4%). De fait, les travailleurs immigrants occupent 27,9% des emplois présents sur l'île de Montréal en 2011. Hors de l'île, les emplois occupés par les immigrants sont surtout localisés en Montérégie (8,4%) et à Laval (7%), et très peu dans les Laurentides (2%) et dans Lanaudière (1%).

La répartition spatiale des immigrants par zone selon le lieu de travail

Trois emplois sur cinq dans les zones du centre de l'île de Montréal

Un examen de la répartition des emplois à une échelle plus fine – au sein des douze zones formant le territoire de la ZME de Montréal – démontre qu'en 2011, trois emplois sur cinq occupés par les immigrants se concentrent au cœur de la région de Montréal (figure 21, cercles proportionnels). En effet, les zones Montréal Centre, Centre-ville et Montréal Centre-Ouest regroupent près de 250 000 emplois, soit respectivement 26,7%, 23,3% et 12,4% des emplois de la ZME. Par la suite, on note un déploiement vers l'ouest et l'est de l'île, avec respectivement 34 475 (8,8%) et 27 335 (7%) emplois dans Montréal Ouest et Montréal Est. Hors de l'île, les emplois occupés par des immigrants se localisent dans les zones limitrophes de Montréal, à savoir Laval et la Proche Rive-Sud (27 435 et 18 000, soit 7% et 4,6%). Quant aux quatre zones plus périphériques – Laurentides,

Tableau 16 – Répartition des immigrants occupant un emploi au lieu de résidence et au lieu d'emploi par région, 2011

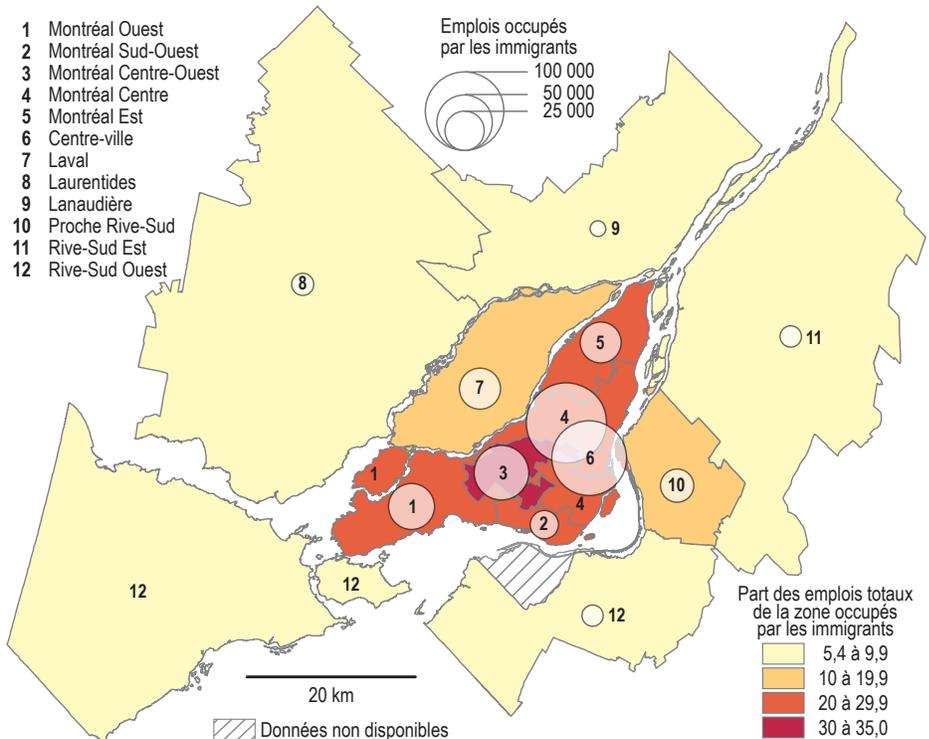
	Lieu de résidence*		Lieu d'emploi	
	N	%	N	%
ZME	393 100	100,0	391 300	100,0
Montréal	271 380	69,0	319 195	81,6
Laval	49 345	12,6	27 435	7,0
Laurentides	9 390	2,4	7 945	2,0
Lanaudière	8 265	2,1	3 995	1,0
Montérégie	54 710	13,9	32 725	8,4

* Les chiffres inscrits dans cette colonne excluent les travailleurs sans adresse fixe de travail ou qui travaillent en dehors du Québec.

Lanaudière, Rive-Sud Est et Rive-sud Ouest – elles ne rassemblent que 26 675 emplois (6,8%) occupés par des immigrants, soit nettement moins que pour l'ensemble des emplois occupés (17,5%).

Il résulte de cette répartition que dans toutes les zones de l'île de Montréal, plus de 20% des emplois sont occupés par des immigrants; cette proportion atteignant même 35% dans Montréal Centre-Ouest (figure 21, trames de couleurs). Hors de l'île, la part des emplois occupés par des immigrants est inférieure à 10%, excepté à Laval (18,8%) et dans la Proche Rive-Sud (14,6%).

Figure 21 – Les emplois occupés par les immigrants par zone, ZME de Montréal, 2011



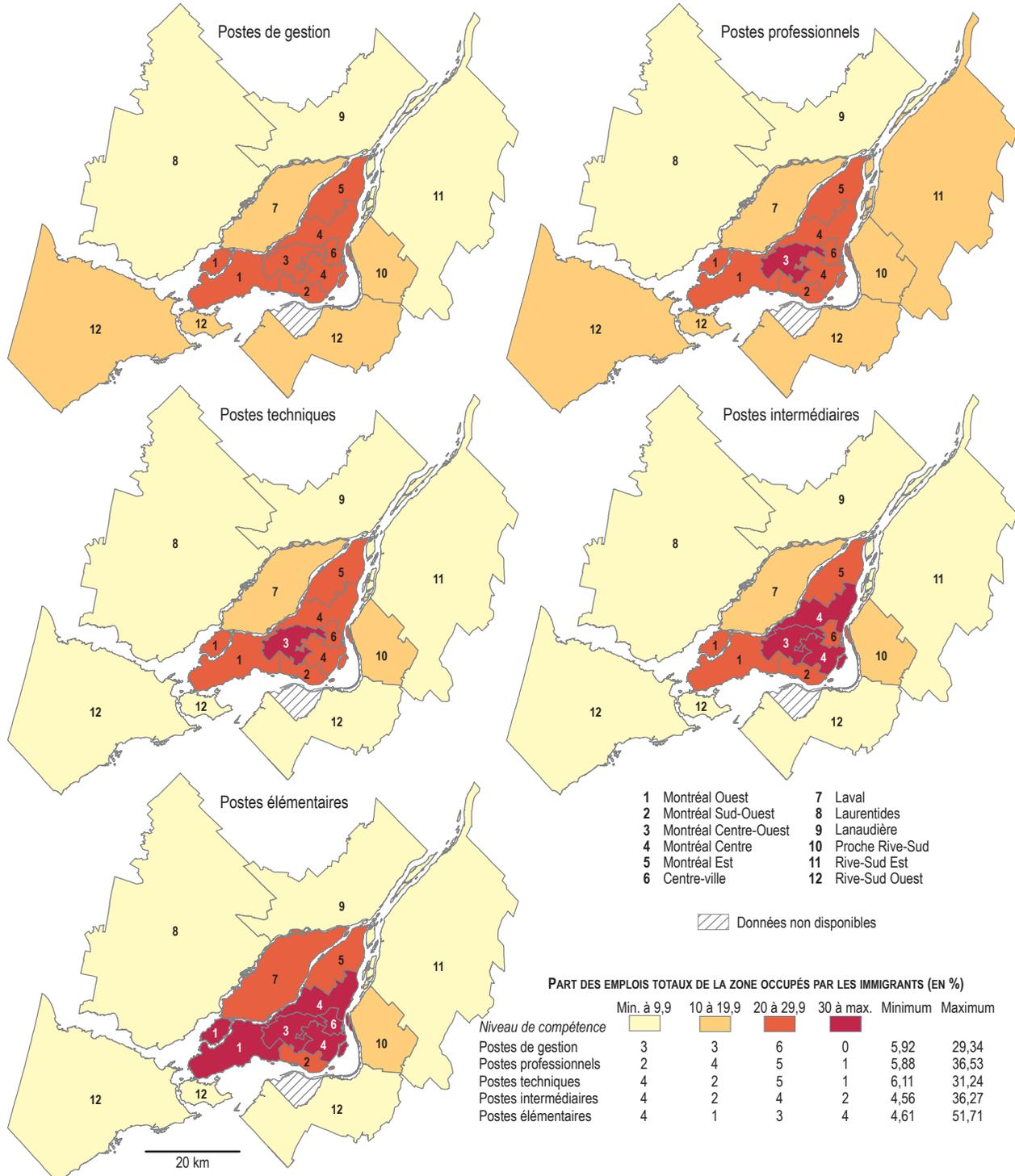
La répartition des emplois occupés par des immigrants par niveau de compétence et par zone

Une plus faible présence dans les couronnes nord et sud quel que soit le niveau de compétence

À la lecture de la cartographie des parts d'emplois occupés par des immigrants dans les douze zones de la ZME, il ressort qu'elles sont toujours plus élevées sur l'île de Montréal, et ce, quel que soit le niveau

de compétence (figure 22). Cela dit, elles sont plus élevées pour les emplois requérant un faible niveau de compétence, avec un maximum de 51,7% pour ceux de compétence *élémentaire* dans la zone Montréal Centre-Ouest. Ces résultats peuvent paraître surprenants puisque, dans la partie II, nous avons vu que ce sont plutôt les couronnes nord et sud qui sont spécialisées dans les *postes élémentaires* et *intermédiaires*. Or, dans ces couronnes, la part de ces emplois occupés par des immigrants est presque toujours inférieure à 10%.

Figure 22 – Part des emplois totaux occupés par des immigrants par zone selon le niveau de compétence, ZME de Montréal, 2011



Le taux de départ des travailleurs immigrants par région

Une plus grande proportion de navetteurs en provenance de Laval et de l'île de Montréal

En 2011, 92 615 travailleurs immigrants occupent un emploi situé hors de leur région de résidence (tableau 17) et représentent ainsi 18% des 514 230 navetteurs de la ZME de Montréal. Au total, 23,6% des immigrants quittent leur région de résidence pour occuper un emploi dans une autre région, soit un niveau inférieur à celui observé pour les non-immigrants (31,7%). Les plus grands flux de navetteurs immigrants partent, dans l'ordre, de Laval (32 000), de la Montérégie (30 300) et de Montréal (19 090). En comparaison avec les travailleurs non immigrants, la proportion de navetteurs immigrants est beaucoup plus élevée en provenance de Laval (34,6% contre 17,2%) et de l'île de Montréal (20,6% contre 9,8%), alors qu'elle est nettement inférieure à partir de la couronne nord.

Des taux de départs élevés en dehors de l'île de Montréal

En 2011, comme pour les travailleurs non immigrants, les régions de Lanaudière (72,4%) et de Laval (64,8%) affichent les taux de départ les

plus élevés pour les immigrants, suivies de celles des Laurentides (55,9%) et de la Montérégie (55,4%). Autrement dit, environ deux travailleurs immigrants sur trois qui résident dans Lanaudière ou Laval quittent leur région de résidence pour travailler. Il s'agit de taux bien plus élevés que ceux affichés par les non-immigrants en 2011. À l'inverse, la proportion d'immigrants résidant sur l'île de Montréal et travaillant hors de l'île est beaucoup plus limitée : 7%, soit un niveau comparable à ceux des non-immigrants (7,9%).

Le taux de départ des travailleurs immigrants par zone

La figure 23 illustre le nombre de départs par zone avec des cercles proportionnels. Dans la ZME de Montréal en 2011, 236 785 travailleurs immigrants occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence. Les principaux flux proviennent de Montréal Centre (70 775, soit 35,1%), de Laval (32 000, soit 15,8%) et de Montréal-Est (26 025, soit 12,9%).

Les classes de couleur représentant le taux de départ par zone permettent de repérer celles qui génèrent proportionnellement le plus de navetteurs. Seule la zone Centre-ville voit moins de la moitié de ses travailleurs immigrants (35,4%) occuper un emploi localisé à l'extérieur du territoire de la zone. Les plus forts taux de départ s'observent dans deux zones des couronnes : Lanaudière (72,4%) et Rive-Sud Ouest (68,9%). Trois zones de l'île de Montréal suivent toutefois de près : Montréal Sud-Ouest (68,8%), Montréal Est (66,7%) et Montréal Centre-Ouest (65,3%). Autrement dit, dans ces cinq zones, environ deux personnes immigrantes occupées sur trois travaillent hors de leur zone de résidence.

Tableau 17 – Navetteurs immigrants par région, ZME de Montréal, 2006 et 2011

Région	Travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur région de résidence				Travailleurs non immigrants occupant un emploi situé hors de leur région de résidence			
	2011		Taux de départs		2011		Taux de départs	
	N	%	2011	2006	N	%	départs (2011)	
Total ZME	92 615	100,0	23,6	21,2	419 150	100,0	31,7	
Montréal	19 090	20,6	7,0	6,4	41 010	9,8	7,9	
Laval	32 000	34,6	64,8	65,5	72 155	17,2	54,4	
Laurentides	5 245	5,7	55,9	53,6	77 410	18,5	43,1	
Lanaudière	5 980	6,5	72,4	72,7	69 575	16,6	57,5	
Montérégie	30 300	32,7	55,4	57,4	159 000	37,9	42,9	

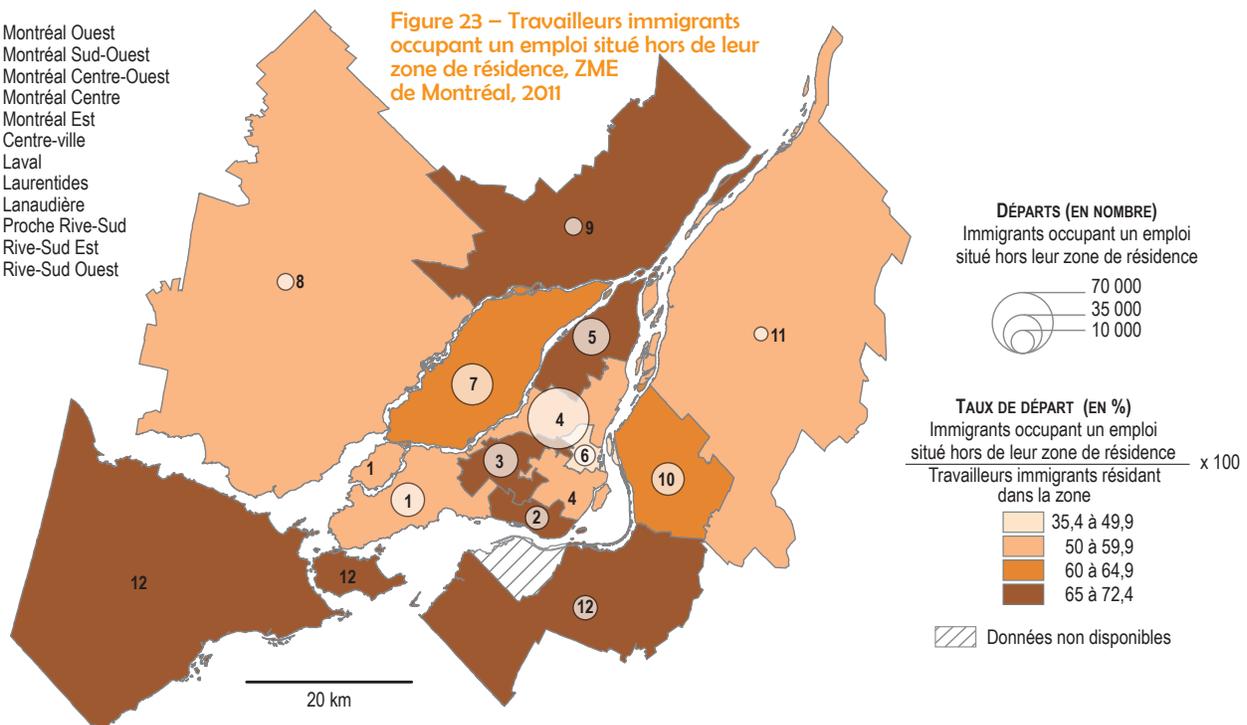
* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Le taux de départ des travailleurs immigrants selon les niveaux de compétence par zone

La cartographie des taux de départ selon les niveaux de compétence (figure 24) montre que, comme l'ensemble des travailleurs, plus le

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

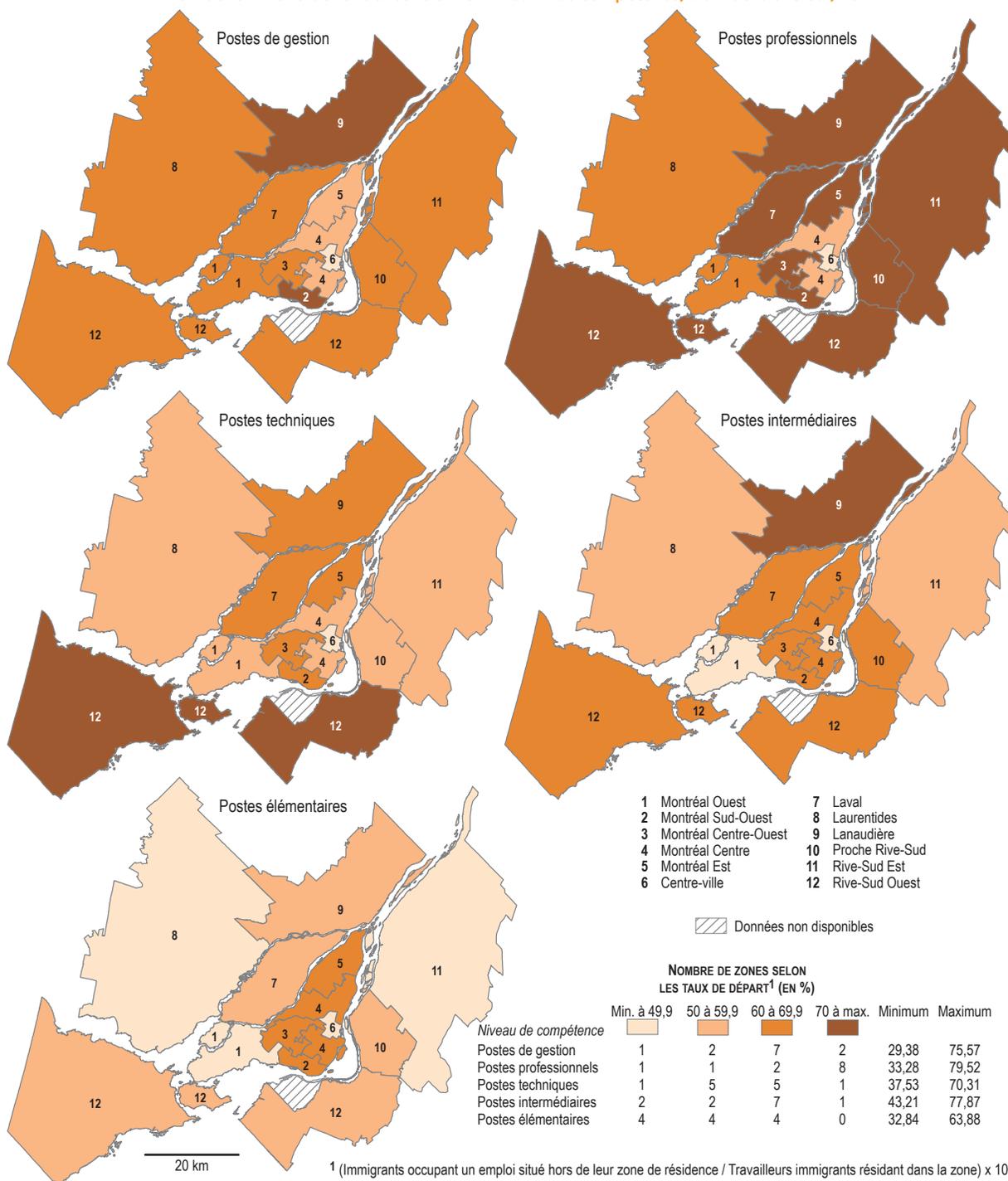
Figure 23 – Travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence, ZME de Montréal, 2011



niveau de compétence des travailleurs immigrants augmente, plus leur taux de départ augmente. Le personnel de niveau *élémentaire* est le moins porté à quitter sa zone de résidence pour travailler : dans huit zones sur douze, le taux de départ est inférieur à 60%. Inversement, plus des trois quarts du personnel *professionnel* qui réside sur le territoire de Montréal Sud-Ouest, Montréal Est, Lanaudière et Rive-Sud Ouest effectuent des déplacements domicile-travail interzones. Il en va de même pour plus de 70% du personnel de *gestion* des zones de Montréal Sud-Ouest et Lanaudière.

Fait important à noter, les taux de départs des immigrants sont la plupart du temps plus élevés que ceux de l'ensemble des travailleurs (se référer à la figure 19 en page 24), en particulier pour ceux qui ont un emploi requérant des compétences de niveau *intermédiaire* ou *élémentaire*. Dans ce dernier groupe, l'écart dépasse 20 points de pourcentage dans les zones Rive-Sud Ouest et Lanaudière. En résumé, les travailleurs immigrants sont généralement plus enclins que l'ensemble des travailleurs à réaliser de longs trajets domicile-travail pour occuper un emploi, en particulier lorsque le niveau de compétence exigé est faible.

Figure 24 – Part des travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, ZME de Montréal, 2011



La ZME de Montréal joue un rôle majeur dans l'économie québécoise avec 1 801 595 emplois et 1 915 105 travailleurs, soit 51,9% des emplois et 49,4% des travailleurs de l'ensemble du Québec. De 2006 à 2011, la ZME a gagné 55 635 emplois (taux de croissance de 3,2%), soit un gain moitié moins élevé par rapport à la période 2001-2006 (116 730, croissance de 7,2%). Ces nouveaux emplois se sont surtout localisés à Laval et dans les couronnes nord et sud; l'île de Montréal n'ayant gagné que 830 nouveaux emplois entre 2006 et 2011.

Concernant la répartition spatiale des emplois à l'intérieur de la ZME, ils se concentrent majoritairement dans la région de Montréal (63,4%), puis dans celles de la Montérégie (16,8%) et de Laval (8,1%); au niveau des zones, ils se concentrent avant tout dans Montréal Centre (20,5%), Centre-ville (19,5%), Laval (8,1%), Montréal Centre-Ouest (7,9%) et Laurentides (7,6%). L'inégale répartition spatiale des emplois s'accompagne aussi d'une spécialisation de la structure de l'emploi de chacune des douze zones, ce qui permet d'identifier différents pôles d'emplois. Ainsi, la zone Centre-ville apparaît comme un pôle hyperspécialisé en emplois des *services à la production* et en emplois requérant des niveaux de compétence élevés (*postes professionnels* et *postes de gestion*). La zone Montréal Centre, qui entoure le centre-ville, forme un pôle spécialisé dans les *services publics* et les emplois rattachés aux *postes professionnels*. Deux zones un peu plus éloignées du centre, celles de Montréal Centre-Ouest et Montréal-Ouest, forment quant à elles un pôle spécialisé dans les emplois du *secteur secondaire*. Trois autres zones se montrent toutefois encore plus spécialisées dans le *secteur secondaire* avec aussi une concentration des *postes élémentaires* et *intermédiaires*, soit celles de Montréal Sud-Ouest, de Montréal Est et de la Rive-Sud Est. Les autres zones, soit Laval et celles des couronnes nord et sud, affichent certes une présence plus ou moins marquée du *secteur secondaire* et de celui des *services à la production*, mais elles ont généralement une économie locale plutôt dominée par les *services à la consommation* avec une concentration d'emploi requérant des niveaux de compétences *élémentaires*.

Aussi, il existe des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois. Trois zones comprennent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs et sont par conséquent très attractives : Centre-ville (4,34 fois plus d'emplois que de travailleurs), Montréal Centre-Ouest (1,98) et Montréal Ouest (1,11); ailleurs, les zones ont moins d'emplois que de travailleurs sur leur territoire respectif. Une telle situation suggère que les zones Centre-ville, Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest aient des bassins de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine tandis que les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux (les travailleurs résident soit dans la même zone, soit dans une zone limitrophe).

Une telle organisation spatiale du marché de l'emploi de la ZME est à l'origine d'importants flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME. Les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers la région de Montréal. Au niveau des zones, les

principaux flux de navetteurs sont à destination du Centre-ville, de Montréal Centre et de Montréal Centre-Ouest. Un regard plus spécifique porté sur les travailleurs immigrants et les emplois qu'ils occupent révèle un bassin d'emploi généralement plus étendu que celui de l'ensemble des travailleurs. Les immigrants ont en effet davantage tendance à occuper un emploi localisé dans une autre zone que celle où ils résident; l'écart avec l'ensemble des travailleurs étant particulièrement marqué pour ceux qui occupent un emploi qui n'exige qu'un faible niveau de compétence.

DESCRIPTION DE L'ATLAS ÉLECTRONIQUE

L'adresse Internet – www.atlas-zme.qc.ca

Les thèmes abordés – les rubriques sont regroupées en quatre grandes sections : 1) le territoire, 2) la répartition des emplois à travers les douze zones de la ZME, 3) la répartition des travailleurs et 4) l'organisation des déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal (navettage).

Les fonctions de l'Atlas électronique – chaque rubrique est composée d'une carte, d'un graphique, d'un tableau, d'un texte analytique et d'un document *pdf* pour l'impression. De nombreuses fonctions de cartographie interactive ont été intégrées dans cet atlas afin de faciliter l'analyse des cartes. Il existe, par exemple, des liens dynamiques entre les cartes, les tableaux et les graphiques.

ATLAS ÉLECTRONIQUE
DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
ÉDITION 2014

Territoire | Emplois | Travailleurs | Navettage | Glossaire

❖ Emplois
Répartition spatiale des gains d'emplois par zone, ZME de Montréal, 2011
Découpages géographiques : 12 zones - 36 territoires de CLE

RUBRIQUE EN PDF

GRAPHIQUE TABLEAU

1 Montréal Ouest
2 Montréal Sud-Ouest
3 Montréal Centre-Ouest
4 Montréal Centre
5 Montréal Est
6 Centre-ville
7 Laval
8 Laurentides
9 Lanaudière
10 Proche Rive-Sud
11 Rive-Sud Est
12 Rive-Sud Ouest

20 km
☐ Données non disponibles

Taux de croissance (%)

Gains ou pertes d'emplois entre 2006 et 2011

Taux de croissance des emplois entre 2006 et 2011 (en %)

Gains d'emplois dans la ZME : 55 635

Taux de croissance de la ZME : 3,2%

La carte illustre la répartition spatiale des gains nets d'emplois réalisés de 2006 à 2011, représentés par des cercles proportionnels, et les taux de croissance s'y rattachant mis en cinq classes. L'examen de cette carte démontre que les plus forts taux de croissance ont eu lieu dans trois zones des couronnes nord et sud, soit Lanaudière, Laurentides et la Rive-Sud Ouest (respectivement 15,3%, 10,9 et 10,1%). Trois autres zones présentent des taux de croissance compris entre 5% et 10% : Rive-Sud Est (7,6%), Laval (7%) et la Proche Rive-Sud (6,6%). La situation est bien différente sur l'île de Montréal. Seules les zones Centre-ville et Montréal Centre présentent de faibles taux de croissance d'emploi (2,9% et 2,5%); les quatre autres zones ayant perdu des emplois entre 2006 et 2011 : Montréal Ouest (-1,0%), Montréal Centre-Ouest (-3,9%), Montréal Est (-5%) et Montréal Sud-Ouest (-9,7%).

Autres rubriques de la section Emplois

- > [Emplois par zone](#)
- > [Emplois par secteur d'activité](#)
- > [Emplois par niveau de compétence](#)
- > [Concentration par secteur d'activité](#)
- > [Concentration par niveau de compétence](#)

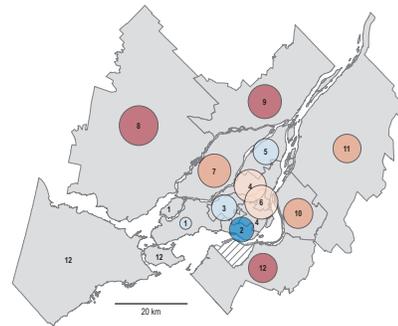
Autres sujets

- ☐ [Accueil](#)
- 📄 [Télécharger l'atlas au format PDF \(5,98 Mo\)](#)

L'objectif premier de l'édition 2014 de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permet ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal? Comment se répartissent les emplois selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence? Quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail, communément regroupés sous le terme navettage. Le second objectif de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME?

ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL : DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – ÉDITION 2014



INRS
Université d'avant-garde

cem conseil
emploi
métropole

Emploi
Québec